



Union Européenne



Communauté Economique des
Etats de l'Afrique de l'Ouest



Union Economique et
Monétaire Ouest Africaine



Guide méthodologique pour l'élaboration d'études sur l'impact socio-économique de la culture



COWI A/S

Parallevej 2
DK-2800 Kongens Lyngby
Danemark

Téléphone +45 45 97 22 11
Télécopie +45 45 97 22 12
www.cowi.com

Guide méthodologique pour l'élaboration d'études sur l'impact socio-économique de la culture

Juin 2011

No de projet
Document no.
Version no. 01
Date de publ. 29 juin 2011

Élaboré Patricio Jeretic
Contrôlé JIA
Approuvé ANLE

Table des matières

1	Introduction	4
2	Objet du Guide méthodologique	5
3	Contexte	6
3.1	Fonds régional pour la promotion de la coopération et les échanges culturels en Afrique de l'Ouest	6
3.2	Action des organisations d'intégration régionale en faveur des secteurs d'activité culturelle	6
3.3	Autres projets d'appui à la culture en Afrique de l'Ouest	7
3.4	Etudes et projets de mesure de l'impact socio-économique de la culture au niveau international	8
3.5	Etudes et projets de mesure de l'impact socio-économique de la culture en Afrique de l'Ouest	9
3.6	Problématique générale de la culture en Afrique de l'Ouest	10
4	Culture et développement	16
4.1	Les concepts afférents à l'Economie de la Culture	16
4.2	Impact des secteurs d'activité culturelle dans le développement économique	19
4.3	La culture comme facteur de développement social et humain	24
4.4	Culture comme dimension transversale	28
4.5	Ressource disponible et inexploitée pour le développement des pays d'Afrique de l'Ouest	30
5	Pourquoi réaliser des études d'impact socio-économique de la culture	31
5.1	Le potentiel de la culture et les études d'impact dans le secteur	31
5.2	Outil de base pour élaborer une stratégie pour le développement du secteur	32
6	Programmation d'un projet d'étude d'impact	34
6.1	La planification du processus	34
6.2	Conditions pour la réalisation de l'étude	34
6.3	Les objectifs	38
6.4	Utilisation de l'étude	38

7	Le contenu de l'étude	40
7.1	Contexte de l'étude	40
7.2	Identification du périmètre de l'étude	41
7.3	Caractéristiques et informations qualitatives de chaque secteur d'activité étudié	46
7.4	La détermination de l'apport économique des secteurs d'activité culturelle	48
7.5	La détermination de l'apport économique indirect de la culture	51
8	Réalisation de l'étude	53
8.1	Démarche méthodologique à suivre	53
8.2	Analyse de chaque secteur d'activité culturelle inclus dans l'étude	58
8.3	Données nécessaires	59
8.4	Collecte de données	60
8.5	Traitement des données	62
	Fiche no 1	65
	Phase préliminaire	65
	Fiche no 2	66
	Phase initiale de l'étude	66
	Fiche no 3	67
	Phase de collecte d'informations et de données	67
	Fiche no 4	68
	Phase de traitement des données	68
	Fiche no 5	68
	Phase de diffusion des résultats	68
	Fiche no 6	70
	Phase d'actualisation et de mise à jour	70

ANNEXES

- I** Identification des projets relatifs à la mesure de l'impact socioéconomique de la culture en Afrique de l'Ouest
- II** Fiches d'enquête types pour la réalisation d'enquêtes ciblées
- III** Compte rendu des missions de terrain

Liste d'abréviations

- ACP : Afrique Caraïbe Pacifique
- AFRISAT : Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
- BdA : Bureau des Droits d'auteur
- BIT : Bureau International du Travail
- CA : Chiffre d'Affaire
- CE : Commission européenne
- CEDEAO : Communauté Economique pour le développement de l'Afrique de l'Ouest
- CITP : classification internationale type des professions
- CFA : Unité monétaire de divers pays africains francophones
- CNUCED : Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
- CRAC : Centre Régional d'Action culturelle
- CSC : Cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles
- FED : Fonds Européen de Développement
- FESPACO : Festival Panafricain du cinéma et de la télévision d'Ouagadougou
- FESPAM : Festival Panafricain de la Musique
- ICA : institut Culturel Africain
- MASA : Marché des Arts du Spectacle africain
- NTIC : Nouvelles technologies de l'information et de la communication
- OCDE : Organisation de Coopération et de développement économiques
- OCPA : Observatoire sur les politiques culturelles en Afrique
- OIF : Organisation internationale de la Francophonie
- OMC : Organisation Mondiale du Commerce
- OMPI : Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
- ONG : Organisation non Gouvernementale
- ONU : Organisation des Nations Unies
- OUA : Organisation de l'Unité Africaine
- PIB : Produit Intérieur Brut
- PIN : Programme indicatif national
- PNB : Produit National Brut
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement
- SIAO : Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou
- TVA : Taxe sur la Valeur ajoutée
- UE : Union Européenne
- UEMOA : Union Economique et Monétaire ouest-africaine
- UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation la Science, et la culture

1 Introduction

La réalisation d'un Guide méthodologique pour l'élaboration d'études d'impact socio-économiques de la culture en Afrique de l'Ouest a été décidée conjointement par les responsables de culture de l'UEMOA et par la CE, qui a financé ce projet, dans le cadre de sa politique d'appui aux secteurs de la culture en Afrique de l'Ouest.

Il a semblé utile de proposer aux pays qui voudront réaliser des études dans ce domaine un outil technique leur permettant de mener ce processus d'une façon efficace, en profitant des expériences passées dans ce domaine. L'économie de ressources en termes de temps et des investissements qui en résultera justifie cette démarche.

La réalisation de ce guide, élaboré de Février à Juin 2011, a comporté un travail de terrain au Burkina Faso et au Ghana, qui ont permis de valider la pertinence et applicabilité de la méthodologie proposée, au regard du contexte et des informations et données disponibles dans ces deux pays. L'utilisation du guide dans chaque pays d'Afrique de l'Ouest nécessitera, sans doute, quelques adaptations au contexte national.

2 Objet du Guide méthodologique

Le présent Guide méthodologique a été élaboré dans le cadre des activités du *Fonds régional pour la promotion de la coopération et les échanges culturels en Afrique de l'Ouest*, financé par l'UE, dont le maître d'œuvre et maître d'ouvrage est la Commission de l'UEMOA.

L'objectif est de mettre à la disposition des pays de la CEDEAO et la Mauritanie un outil pour faciliter et orienter la réalisation d'enquêtes et d'études destinées à évaluer l'impact socio-économique des secteurs d'activité culturelle dans ces pays.

Des études sur l'importance économique et l'impact social de la culture permettent de soutenir les politiques, stratégies et programmes d'appui dans ce domaine et de maximiser ainsi l'impact de la culture et des secteurs d'activité culturelle dans le développement économique et social des pays bénéficiaires.

Ce document présente des lignes directrices et une méthodologie pratique pour la conception, la réalisation et l'utilisation de ce type d'études. Il présente également les arguments qui justifient leur réalisation et un plaidoyer pour la mise en œuvre de politiques publiques d'appui au secteur de la culture en Afrique de l'Ouest.

3 Contexte

3.1 Fonds régional pour la promotion de la coopération et les échanges culturels en Afrique de l'Ouest

Ce programme, financé par le Fonds Européen de Développement (9^{ème} FED) de l'UE et géré par une unité de gestion de projet, sous l'égide de l'UEMOA, vise tous les pays d'Afrique de l'Ouest, y compris la Mauritanie. Son objectif est de répondre aux demandes de financement des opérateurs culturels ouest-africains ayant des projets à une échelle régionale. Les bénéficiaires potentiels sont les institutions culturelles publiques, les organisations culturelles de la société civile, les structures culturelles privées, les réseaux professionnels régionaux, les festivals, etc.

Le fonds, doté de 4 millions d'euros à l'origine, a financé, suite à un appel à projets, sept grandes initiatives privées dans les différents secteurs culturels au niveau régional. Il a permis ainsi de donner une impulsion à l'action de l'UEMOA dans le secteur culturel.

L'élaboration du guide méthodologique pour la réalisation d'études sur l'impact socio-économique de la culture s'insère dans ce programme.

L'activité du fonds arrive à échéance en juin 2011.

3.2 Action des organisations d'intégration régionale en faveur des secteurs d'activité culturelle

Au niveau de la CEDEAO, le Département d'Education, Culture, Sciences et Technologie, responsable de l'action de l'organisation dans le secteur culturel, a été créé en 2007.

La politique de la Commission dans ce domaine est de développer et promouvoir les échanges culturels, en vue de soutenir la créativité, le tourisme culturel, le libre mouvement des biens et services culturels, ainsi que l'accès des artistes de la région au marché international. Le département veille également à intégrer la dimension culturelle dans le processus d'intégration de la communauté.

En ce qui concerne l'UEMOA, la Direction du Patrimoine Culturel et des Arts succède à la Direction des Arts, de la Culture et des Technologies nouvelles, créée en 2003, au sein de la Commission. Elle a pour responsabilité de superviser, orienter et coordonner les politiques sectorielles communes de l'Union dans le domaine de la culture.

Comme exemple des actions mises en œuvre, la Commission a promu, à partir de 2004, une politique d'appui au secteur cinéma et audiovisuel, qui vise à structurer le secteur au niveau des Etats membres, en termes de production, circulation, diffusion et formation aux métiers de l'image.

La Commission a entrepris également une étude d'identification d'une politique communautaire des arts et de la culture dans l'espace UEMOA. Celle-ci vise à définir et à adopter une politique culturelle communautaire devant appuyer les politiques nationales des États mem-

bres, promouvoir et soutenir des initiatives et actions culturelles, contribuant tant au développement économique et social qu'à une meilleure intégration des Etats membres.

3.3 Autres projets d'appui à la culture en Afrique de l'Ouest

Tous les pays d'Afrique de l'ouest sont signataires de l'accord de Cotonou, qui encadre les relations et les politique de coopération entre l'Union Européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique – pays ACP. A ce titre, ils bénéficient, dans leurs relations avec l'UE, d'une stratégie de soutien au développement, où la culture est prise en compte comme un domaine de coopération à part entière. Les instruments d'appui de l'UE peuvent prendre la forme programmes régionaux, ouverts à tous les pays de la région, des programmes nationaux, ou des programmes thématiques.

Dans le domaine de la culture, tous les pays de la sous-région sont éligibles au programme d'appui aux industries culturelles ACP, ainsi qu'au programme d'appui au cinéma ACP. Ces programmes, ouverts à des opérateurs privés, sont destinés à financer des projets de développement et de structuration des secteurs d'activité culturelle ayant une composante de partenariat avec d'autres opérateurs ACP¹.

Certains pays de la région, ayant inscrit le secteur de la culture comme un secteur d'intervention dans leur programmes indicatifs nationaux (PIN), bénéficient ou ont bénéficié, des programmes spécifiques dédiés à ce secteur. Le principal programme d'appui à la culture en Afrique de l'Ouest est celui de soutien à la structuration des secteurs d'activité culturelle au Mali. Ce pays a bénéficié d'un appui continu de la CE depuis plus de 10 ans. Les montants alloués à la culture sont significatifs (10 M € sur le programme en cours, 10^{ème} FED) ce qui a permis d'appuyer certaines activités et opérateurs avec un effet structurant pour la culture. Il est intéressant de noter que dans le cas du Mali, la réalisation d'une étude sur l'impact socio-économique de la culture dans le pays (en 2007) a permis de consolider et d'orienter la stratégie d'appui au secteur, suscitant l'intervention financière de nombreux bailleurs de fonds internationaux (UE, Espagne, Suisse, etc.). La disponibilité d'une étude qualitative et quantitative sur les secteurs d'activité culturelle dans le pays a été un élément important dans les efforts de transformer la culture en un facteur de développement et a permis d'augmenter significativement les investissements effectués dans ce secteur.

D'autres pays de la région ont bénéficié de programmes financés par la CE, moins importants en termes de montants et de durée, destinés à soutenir les initiatives et actions culturelles, notamment, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Bénin, le Togo, le Burkina Faso, la Guinée. La plupart des programmes ont été discontinués ou réduits en raison, d'une part, des difficultés de gestion et d'efficacité, et d'autre, de l'absence d'études permettant d'évaluer l'impact de ces programmes en termes de développement. Le manque d'informations et de données précises dans le secteur a sans doute eu des conséquences négatives tant en termes de la continuité de ces programmes que de la pertinence des stratégies d'appui mises en œuvre dans la région.

Une autre forme d'appui de l'UE et d'autres partenaires au développement à la culture en Afrique de l'Ouest est le soutien aux grands événements et manifestations artistiques et cultu-

¹ <http://www.acpcultures.eu/>

relles de la région. Il s'agit, notamment, de Dak'Art, dans le secteur des arts visuels, du FESPACO, Cinéma, et du SIAO, dans le secteur de l'artisanat, à Ouagadougou, de la Biennale de la Photo de Bamako, du MASA, jusqu'en 2005 en Côte d'Ivoire. Mise à part le MASA, le soutien financier apporté à ces manifestations par divers bailleurs des fonds leur a permis de pérenniser leurs activités et de devenir des plateformes incontournables d'échange, de circulation et de promotion dans les secteurs d'activité visés, non seulement pour les pays d'Afrique de l'Ouest, mais aussi au niveau du continent africain.

Cependant, la continuité du soutien de la communauté internationale dépendra, à terme, de la capacité de mesurer et de démontrer l'impact de ces actions en termes de protection du patrimoine culturel, de structuration des secteurs respectifs et de développement pour les pays bénéficiaires. Aucune étude d'impact permettant de mesurer les résultats à long terme de ces manifestations n'a été réalisée dans la région d'où l'intérêt d'élaborer ce guide méthodologique.

3.4 Etudes et projets de mesure de l'impact socio-économique de la culture au niveau international

Des nombreuses initiatives au niveau international ont été lancées pour mesurer l'impact socio-économique de la culture, ce qui se traduit aujourd'hui par des études d'ensemble sur le secteur en Europe², au Brésil³, en Argentine, et dans quelques autres pays d'Amérique Latine. Les résultats et enseignements tirés de ces études ont servi de base à l'élaboration des stratégies de développement du secteur et ont servi à appuyer l'émergence, au niveau international, de la culture comme facteur de développement. Les principaux résultats sont mentionnés dans le point « Culture comme facteur de développement ».

Le nombre de projets analysés dans ce domaine reflète une forte dynamique internationale dans le sens d'une prise de conscience sur l'impact de la culture dans le développement, comme en témoigne l'introduction explicite de la dimension culturelle dans la déclaration finale du sommet mondiale sur les objectifs du millénaire à New York en septembre 2010⁴. Cette prise de conscience ne peut être qu'accompagnée de nouveaux efforts pour mesurer l'impact qualitatif et quantitatif de la culture dans le développement.

L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) a élaboré un nouveau *Cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles (CSC) 2009*⁵. Il s'agit d'un travail proposant une méthodologie homogène au niveau international pour la collecte de statistiques économiques dans le domaine de la culture. L'objectif de l'UNESCO dans ce travail est de bâtir une nomenclature de référence permettant d'identifier les activités considérées comme culturelles. Le CSC de 2009 a été conçu comme une méthodologie applicable tant au niveau international que national ; son principal objectif étant de faciliter la comparaison internationale fondée sur une compréhension commune de la culture et sur l'utilisation de définitions standardisées et de classifica-

² The Economy of Culture in Europe, KEA European Affaires for the EC (DG EAC) for Education and Culture) October 2006

³ <http://www.cultura.gov.br/site/categoria/politicas/economia-da-cultura/>

⁴ http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=A/RES/65/1&TYPE=&referer=http://www.un.org/fr/mdg/summit2010/&Lang=F

⁵ http://www.uis.unesco.org/template/pdf/cscl/framework/FCS_2009_FR.pdf

tions internationales économiques et sociales. Grâce à ce projet, l'UNESCO cherche à encourager les investissements dans les statistiques culturelles.

Le CSC est un instrument de classification qui intègre l'utilisation de classifications internationales actuellement disponibles, comme la classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) pour les activités de production culturelle ; la classification centrale des produits (CPC) pour les biens et les services culturels, la classification internationale type des professions (CITP) pour les professions culturelles ; le système harmonisé de description et de codification des marchandises (SH) pour les flux internationaux de biens culturels ; et l'essai de l'ONU d'une classification internationale des statistiques sur les activités reliées à l'emploi du temps (ICATUS) pour la participation culturelle. Il en résulte un outil et une méthodologie conçus pour être utilisés à l'échelle nationale et internationale, qui sert de fondement à une meilleure collecte et diffusion des statistiques culturelles. Le CSC tente de refléter le plus grand nombre possible d'activités en lien avec la production, la distribution et l'utilisation de la culture.

Par rapport à la dimension statistique présentée dans ce Guide méthodologique, la nomenclature proposée est cohérente avec les normes issues du CSC 2009. Cependant, il est à noter que le contexte économique des pays d'Afrique de l'Ouest ne permet pas de réaliser une étude sur l'impact économique de la culture s'appuyant uniquement sur les statistiques officielles disponibles. En effet, une partie significative des activités culturelles ne sont pas capturées dans les statistiques officielles, du fait de :

- l'importance des activités informelles dans les secteurs de la culture dans la région
- l'absence d'une politique systématique de collecte de chiffres dans ce domaine
- la difficulté d'identification et de classement dans certains secteurs où les activités des opérateurs sont mixtes.

La méthodologie d'élaboration d'une étude d'impact des secteurs d'activité culturelle comporte la réalisation, dans une première phase, d'une étude qualitative sur le fonctionnement des différents secteurs couverts, afin d'identifier les spécificités de chaque secteur et de définir des méthodes d'estimation des données manquantes adaptées aux caractéristiques du secteur.

3.5 Etudes et projets de mesure de l'impact socio-économique de la culture en Afrique de l'Ouest

L'analyse des différents projets et études réalisées en Afrique de l'Ouest relatifs à la dimension socio-économique de la culture révèle que des nombreuses tentatives ont été initiées dans ce domaine, avec peu de résultats concrets en termes de résultats chiffrés.

Les projets lancés dans la sous-région prennent différentes formes : cartographies, statistiques nationales, étude d'impact, élaboration d'indicateurs. L'objet de ces travaux est cependant commun à tous : collecter, traiter et diffuser des informations permettant d'appréhender l'importance et l'impact de la culture dans les pays concernés, afin d'aider à la prise de décisions concernant les politiques et l'action publique dans le domaine culturel.

Cependant, l'absence d'une méthodologie cohérente et l'adoption de méthodes inadaptées à l'environnement socio-économique prévalant dans la sous-région (voir point « Caractéristi-

ques des secteurs d'activité culturelle ») n'ont pas permis d'aboutir à des résultats concluants en termes d'impact des secteurs de la culture dans l'économie des pays étudiés.

La cartographie culturelle est devenue l'approche privilégiée au niveau national par les gouvernements qui étudient et cherchent à comprendre leurs secteurs d'activité culturelle avant de prendre des décisions politiques. Ceci consiste à identifier et à répertorier les activités économiques afférentes aux secteurs d'activité culturelle, ainsi que les organisations et structures opérant dans chaque secteur. Ce type d'approche peut générer une prise de conscience sur l'importance de ces secteurs en termes d'opérateurs concernés et encourager, de ce fait, la mise en place des politiques publiques d'appui à ces secteurs plus volontaristes

A l'annexe I sont présentés l'analyse et les résultats des principales études et projets entreprises en Afrique de l'Ouest, finis ou en cours. Une grille d'analyse commune a été élaborée et les résultats sont présentés de façon synthétique afin d'en faciliter la lecture.

Le présent Guide méthodologique capitalise les enseignements tirés de ces études, et un effort de recherche de synergies a été réalisé avec les projets en cours, notamment avec les projets en cours dans les deux pays identifiés pour réaliser le test du guide méthodologique.

3.6 Problématique générale de la culture en Afrique de l'Ouest

3.6.1 Le rôle de la culture dans la dynamique économique et sociale actuelle

Dans un contexte économique international difficile et peu lisible, où les mutations et les défaillances du système ont fortement brouillé les postulats classiques associés au développement, un consensus assez large semble se dégager autour de l'idée qui veut que « l'économie de la connaissance et de la créativité » soit un des piliers fondamentaux pour un développement économique durable de l'humanité dans le futur proche.

La question qui se pose dans ce contexte est de savoir quels sont l'importance et le rôle de la culture et des secteurs d'activité culturelle dans une « économie de la connaissance » pour les pays en développement, et en particulier, pour les pays d'Afrique de l'Ouest. Intuitivement, nous sommes amenés à penser que les activités liées à la culture, dans ses multiples formes et expression, ont un rapport étroit avec la connaissance et avec le besoin croissant des populations d'accéder à des formes de socialisation et de « consommation » où les contenus et les valeurs « immatériels » sont prépondérants.

Cette idée se voit fortement renforcée si l'on observe les conséquences de la récente crise économique et financière sur la dynamique culturelle dans la plupart des régions du globe, y compris en Afrique. L'enquête réalisée par l'UNESCO en 2010 sur les effets de la crise dans la culture révèle que « *Le panorama général des différents secteurs de la culture est positif. Malgré la crise, qui affecte le secteur sur certains aspects, la demande pour des biens et services culturels n'a jamais été aussi forte. La fréquentation des spectacles, des expositions, des musées, des événements culturels, des salons et foires d'art ou de l'édition, des sites du patrimoine, est en forte hausse et la croissance constatée en 2008 se confirme pleinement en 2009. Parallèlement, la demande de films, de livres et de musique est soutenue (quoique cette dernière échappe aux circuits de marché formels). Il est difficile de déterminer si l'augmentation de la demande du public pour les biens et services culturels, et plus largement l'engouement pour toutes formes d'expression artistique et culturelle, est un résultat de la*

crise ou plutôt la cristallisation d'une évolution de plus long terme. Dans tous les cas, nous ne pouvons que constater que les deux phénomènes sont concomitants et que la sévère crise économique mondiale n'a pas eu d'impact négatif significatif sur la demande des secteurs d'activité culturelle...

La conclusion qui paraît se dégager de la dynamique globale affichée par les secteurs de la culture, par les pouvoirs publics et par le public en général, est qu'au-delà des chiffres présentés, il y a une nouvelle prise de conscience sur l'importance et la place que doit occuper la culture dans la société. »⁶

Un deuxième élément d'analyse du rôle de la culture dans le contexte actuel particulièrement marqué en Afrique de l'Ouest, est le phénomène de fragilisation des repères culturels et de perte accélérée du patrimoine culturel immatériel qui affecte la jeunesse, notamment en termes de perte des connaissances et des formes traditionnelles de vie. Cette situation résulte de l'omniprésence de stimuli culturels en provenance de l'extérieur et d'un système économique globalisé qui véhicule un schéma de consommation homogène et unique, où les biens et services en provenance des pays développés sont préférés par les populations.

L'acculturation croissante des nouvelles générations a des conséquences négatives en termes de stabilité et de cohésion sociale et des effets néfastes d'un point de vue économique. Ces derniers se manifestent dans une réduction des marchés et une perte de valeur des biens de consommation produits localement, face aux produits importés. Des politiques publiques permettant de rendre visible, diffuser et valoriser de façon régulière et systématique l'identité et le patrimoine culturel immatériel par le truchement de toutes formes d'expression artistique et culturelle, est une condition indispensable pour lutter contre le phénomène de l'acculturation. L'impact social de ce type de politiques dépasse largement le domaine strictement culturel et se traduit dans toutes les dimensions de la vie de la communauté.

Au-delà de la culture comme valeur-refuge face à la dislocation des formes purement marchandes de production et de consommation dans cette ère de la « financiarisation » et de la globalisation de l'économie, les secteurs d'activité culturelle recèlent des opportunités intéressantes pour les pays d'Afrique de l'Ouest, qui peuvent contribuer à accroître leurs échanges internationaux et leur présence dans le monde. Dans un contexte où la production de biens et de services standardisés est délocalisée et concentrée dans des pays ayant des avantages comparatifs importants en termes de coût et de productivité, notamment l'Asie de l'est et du sud-est, la culture représente un atout qui peut et doit être mis à profit pour promouvoir l'émergence de nouvelles activités économiques, génératrices d'emplois, de revenus et de devises. La différenciation économique étant de plus en plus difficile en raison de l'homogénéisation des modalités de production et de consommation, tous les pays sont obligés d'identifier et de développer des nouvelles spécificités dans l'offre des biens et services vers l'extérieur, leur permettant de conserver leur place dans les échanges internationaux. La culture étant, par définition, spécifique et propre à chaque peuple, constitue une source d'opportunités et une ressource disponible pour le développement d'activités, de biens et de services susceptibles d'être proposés sur le marché international.

A titre d'exemple, les marchés de la musique, bien que traversant un processus de mutation structurelle provoqué par les nouvelles technologies disponibles, affichent un fort engouement

⁶ « Eléments préliminaires en vue d'un état des lieux du secteur culturel dans le contexte de la crise mondiale », UNESCO, Octobre 2009

pour les musiques dites « du monde » et tout particulièrement de certains pays ouest africains (Cap Vert, Mali, Sénégal, Ghana, Guinée...), c'est-à-dire, les expressions et productions musicales inspirées des rythmes autochtones et/ou spécifiques à chaque pays. Cette tendance révèle une recherche d'originalité et de qualité de la part du public. L'exemple du secteur de la musique peut également être transposé à d'autres secteurs de la culture.

De même, il existe un intérêt croissant du public devenu touriste, notamment en provenance des pays du Nord, pour participer aux festivals, manifestations, événements artistiques ou culturels et les sites du patrimoine des pays qu'ils visitent, Il s'agit d'une autre forme de matérialisation de l'intérêt croissant du public pour les spécificités patrimoniales et culturelles du monde.

Le tourisme dit « culturel » affiche une croissance moyenne estimée à 10 % l'an sur la dernière décennie, jusqu'à mi 2008, date de début de la crise mondiale. Il est à remarquer que dans les deux ans écoulés à partir d'août 2008 le tourisme a subi un recul de 5% dans le nombre de voyageurs à vocation culturelle dans le monde, à l'exception de l'Afrique, où le nombre de touristes classés dans cette catégorie était en augmentation de 3% par an en moyenne⁷. L'Afrique de l'Ouest paraît très bien placée pour profiter de cette tendance.

3.6.2 La culture dans les politiques publiques en Afrique de l'Ouest

Ayant identifié l'existence d'un marché mondial en croissance, demandeur de produits culturels, couplé des possibilités offertes par les nouvelles technologies de la communication et de l'information et la banalisation des voyages internationaux (bien que cette dernière soit une possibilité ouverte essentiellement aux ressortissants des pays riches), les secteurs d'activité culturelle recèlent un potentiel important de développement, pour autant que des stratégies cohérentes de structuration de ces secteurs puissent être élaborées et mises en œuvre.

Certains pays d'Afrique de l'Ouest ont intégré la culture dans les stratégies générales de développement et de lutte contre la pauvreté. Cependant, cette intégration reste sans traduction concrète en termes de budget des Ministères responsables du secteur.

L'absence d'études d'impact économique du secteur est un obstacle majeur pour les responsables du secteur, qui doivent démontrer, à l'ensemble des décideurs politiques, que la culture a un impact significatif en termes de développement. Les politiques publiques dans le secteur sont tributaires de la disponibilité de données chiffrées permettant de plaider la cause d'une stratégie plus marquée d'appui au secteur.

Il existe un clivage important entre les pays francophones et anglophones de la région en termes d'action publique dans le secteur culturel. Les pays francophones, d'une façon générale, considèrent la culture comme un secteur où l'Etat a la responsabilité de soutenir la culture en tant que bien public. C'est sur cette base que dans les années récentes certains pays de la région ont augmenté leurs efforts dans ce secteur, comme par exemple, le Mali qui a augmenté d'environ 5% par an le budget alloué à la culture (mais qui reste à un niveau modeste de 0,57% du budget national), ou le Bénin où un nouveau Fonds de promotion de la culture est doté de 1 Mds de FCFA.

⁷ Les effets de la crise économique sur les secteurs d'activité culturelle, mars 2010, enquête commanditée par l'UNESCO

Dans les pays anglophones, il prévaut une vision économique plus libérale, dans le sens où c'est le marché, dans l'absence de politiques publiques d'appui, qui détermine le fonctionnement du secteur. Dans le cas du Nigeria, grâce en partie à l'importance de son marché intérieur, cette approche a permis à certains secteurs d'activité culturelle de se développer de fortement, sans intervention des pouvoirs publiques, comme c'est le cas de l'industrie audiovisuelle.

3.6.3 Situation des secteurs d'activité culturelle en Afrique de l'Ouest

L'observation de la situation des secteurs de la culture dans la région révèle, d'une façon générale, que la fonction « création » représente l'immense majorité d'opérateurs dans le secteur. L'importance du nombre de créateurs dans le secteur est un indicateur de son fort potentiel de développement, car la « matière première » - le contenu artistique et culturel - est très abondante.

Cependant, sa valorisation dépendra de la capacité du système à structurer les fonctions économiques se trouvant en aval de chaque filière, qui permettront de valoriser cette « capacité créatrice » en termes de développement économique et social.

La précarité des moyens et ressources disponibles se traduit très souvent par des filières peu structurées, n'ayant pas toutes les composantes nécessaires à leur bon fonctionnement et par des opérateurs (souvent les créateurs eux-mêmes) obligés d'assurer individuellement l'ensemble des fonctions dans la chaîne de production.

Il existe, en Afrique de l'Ouest, relativement peu d'entreprises structurées et professionnelles pouvant assurer les fonctions intermédiaires, nécessaires pour la production, la reproduction, la promotion et la mise sur marché des biens, services et manifestations culturels émanant du vivier des créateurs. Il n'est pas rare de trouver des créateurs qui produisent eux-mêmes leurs œuvres, les promouvent, les diffusent et les vendent.

Les opérateurs culturels souffrent, comme la plupart des agents économiques des pays économiquement le moins avancés, des faiblesses et contraintes propres à leur contexte de développement :

- informalité des opérateurs et, par conséquent, difficultés d'accès aux circuits économiques formels
- manque de ressources financières, techniques et humaines
- faible niveau de la demande interne
- faiblesse de revenus générés, des capacités d'exportation limitées
- environnement réglementaire peu favorable au développement des activités économiques
- faible progrès technique atteint et utilisation limitée des nouvelles technologies
- manque de compétences techniques et managériales
- manque de contacts et d'informations leur permettant d'élargir et consolider les activités.

Les opérateurs culturels sont également pénalisés par des sérieux obstacles à leur mobilité, notamment vers les pays développés (visa, coût des transports).

Les besoins économiques des opérateurs présents dans les filières culturelles les poussent à la diversification d'activités afin de pouvoir générer des revenus suffisants pour leur subsistance. La plupart des opérateurs culturels des pays les moins avancés exercent ainsi des activités mixtes, souvent dans d'autres secteurs d'activités.

Les secteurs de la culture dans les pays de la région sont également caractérisés par un manque d'infrastructures physiques et techniques adaptées pour la diffusion de la culture et par l'absence de circuits formels de commercialisation de biens et services culturels presque absents en dehors des très grandes villes.

D'une façon générale, les ministères et les institutions responsables de la gouvernance de la culture souffrent du manque de ressources humaines et de la faiblesse des budgets alloués. Ces faiblesses sont accentuées, pour les secteurs de la culture, du fait que ces secteurs d'activité sont difficilement intégrés aux circuits économiques formels et que les opérateurs doivent souvent faire face à des préjugés négatifs de la part des autres agents économiques, tant institutionnels que privés, voire des autorités responsables de ces secteurs elles-mêmes.

D'une façon générale, les facteurs présentés ci-dessus expliquent la faiblesse des revenus générés par les secteurs de la culture dans les pays en développement et représentent le principal handicap pour la valorisation de la culture en tant que facteur de développement économique et social de ces pays.

Une caractéristique propre à plusieurs secteurs d'activité culturelle est le phénomène de la piraterie de biens culturels, qui domine certains marchés. Les filières de la musique et du cinéma et de l'audiovisuel, sont particulièrement affectées par ce fléau. Il touche également le secteur de l'édition. Ce phénomène universel est cependant particulièrement présent en Afrique de l'Ouest, ce qui handicape fortement le développement des secteurs affectés, car l'exploitation illégale des œuvres culturelles prive les filières respectives des revenus issus de la commercialisation des produits, ce qui se traduit in fine par un manque à gagner et une faible rentabilité des investissements réalisés et, comme conséquence, par une diminution des investissements nécessaires et une éventuelle disparition des opérateurs économiques des secteurs touchés.

Certains secteurs de la culture, notamment la musique et le livre, sont en pleine mutation et cherchent des nouveaux modèles d'organisation et de structuration afin de s'adapter aux nouvelles technologies qui favorisent les échanges, y compris les échanges entre utilisateurs qui, tout en favorisant la diffusion des expressions culturelles, pénalisent les auteurs et producteurs, qui ne perçoivent pas de droits sur les œuvres qu'ils ont développés.

Un effort concerté des autorités nationales, des opérateurs du secteur et des organisations internationales (CE, OMPI, UNESCO, CNUCED...) doit s'orienter vers le développement d'un cadre plus strict, d'une amélioration dans les méthodes de collecte de droits sur les œuvres, de coopération et coordination internationale et, surtout, d'application rigoureuse des normes existantes sur le terrain.

3.6.4 Principaux obstacles à la valorisation de la culture comme facteur de développement

Aux faiblesses caractéristiques des opérateurs culturels ouest-africains mentionnées dans le point précédent, il convient d'ajouter des défaillances institutionnelles qui limitent les possibilités de mise en œuvre de politiques et programmes d'appui au secteur dans la sous-région.

Le premier d'entre eux est l'absence des données, d'études et d'enquêtes permettant aux décideurs politiques et aux gestionnaires d'évaluer l'impact potentiel des investissements publics dans le secteur. L'absence d'informations qualitatives et quantitatives d'ensemble pour les

secteurs de la culture rend difficile l'élaboration et priorisation de politiques et programmes, de manière à répondre aux besoins précis du secteur. Ceci résulte en une programmation défectueuse et une absence de stratégie cohérente d'appui permettant à la culture de devenir un facteur de développement à part entière.

D'autres obstacles couramment rencontrés à ce niveau dans la région sont :

1. Budgets et programmes de faible volume, mais demandant un suivi technique de proximité, en raison des spécificités du secteur ;
2. Faible connaissance du secteur par les agents nationaux et internationaux responsables de la mise en place des politiques et programmes dans le secteur ;
3. Difficulté de trouver l'expertise nécessaire, tant au niveau international que des pays bénéficiaires, pour une mise en œuvre efficace des politiques et projets ;
4. Absence de capitalisation des expériences dans le secteur, en raison de la discontinuité des politiques et programmes dans le secteur ;
5. Organisations d'intégration régionale consacrant des budgets limités au secteur et ayant des stratégies de développement non structurantes dans les secteurs de la culture.

4 Culture et développement

4.1 Les concepts afférents à l'Economie de la Culture

4.1.1 Qu'est-ce que l'Economie de la Culture ?

On parle d'économie de la culture lorsqu'on se réfère à l'ensemble d'activités, opérateurs et institutions qui opèrent ou qui ont une influence déterminante sur les secteurs de la culture, tel que définis plus bas, et qui interagissent et développent des échanges avec un public et un marché. Une œuvre est un bien culturel qui constitue le résultat d'une création de l'esprit, individuelle ou collective, qui peut prendre de multiples formes ou genres. Mais dès lors qu'elle s'inscrit dans une démarche de diffusion pour s'offrir au public, l'œuvre devient aussi un bien économique soumis aux lois de l'offre et de la demande, un bien qui s'échange, s'achète et qui a un coût et une valeur commerciale.

L'économie de la culture a des caractéristiques spécifiques aux secteurs qui la composent, notamment :

- Ø Elle est constituée de tous les secteurs d'activité ayant à leur base la créativité et l'expression artistique des individus, ainsi que les ressources culturelles issues du patrimoine matériel et immatériel d'un peuple.
- Ø Elle a une double nature :
 - § Production de biens et services porteurs de sens, de valeurs et d'identité
 - § Apport et impact économique positif des secteurs d'activité culturelle
- Ø Des nombreuses activités, biens et services issus des filières culturelles sont protégés par la législation applicable à la propriété intellectuelle et aux droits d'auteur et droits voisins.
- Ø Les différents secteurs de l'économie de la culture sont étroitement imbriqués et interdépendants.

Dans le point dédié à la présentation de la méthodologie de mesure d'impact, les secteurs d'activité culturelle sont présentés en détail.

4.1.2 Qu'est-ce que les industries culturelles ?

Le terme d'industries culturelles fait référence aux secteurs d'activité ayant comme objet principal la création, le développement, la production, la reproduction, la promotion, la diffusion ou la commercialisation des biens, de services ou de manifestations à contenu artistique et/ou culturelle. Ce vocable évolue vers l'utilisation du terme « **Secteurs d'activité culturelle** », préféré en raison de la connotation moins industrielle et mercantiliste qu'il véhicule.

Il est à noter que le terme « industries culturelles » ne doit pas être compris dans le sens « industriel », mais plutôt dans le sens de secteurs d'activité organisés, composés d'une série de fonctions nécessaires pour permettre aux biens et services culturels d'être mis à la disposition d'un public ou d'un marché.

Les industries culturelles ne sont donc pas limitées aux producteurs de contenu, mais il convient de tenir compte des tous les opérateurs qui concourent à la réalisation et à la diffusion de biens culturels : les distributeurs, les commerçants, les techniciens, les exportateurs, etc.

Du point de vue de l'économie de la culture, les secteurs de la culture incluent d'une façon générale, deux natures d'activités :

- Ø Secteurs non industriels
 - § Biens ou services non reproductibles industriellement
- Ø Secteurs industriels
 - § Reproduction industrielle ou semi industrielle des biens ou services (du moins potentiellement)
 - § Possibilité de distribution massive des produits / œuvres
 - §

Les deux catégories comportent une dimension de mise sur le marché, de promotion et de diffusion des produits, services ou manifestations.

La question qui se pose souvent sur les industries culturelles est la suivante : Peut-on parler de rentabilité dans le secteur culturel ?

La réponse va dépendre naturellement de l'agent économique concerné par la question. A la base du système il y a l'auteur, l'artiste ou le producteur de contenu qui, lui, doit à terme être capable de générer de revenus suffisants à partir de leur activité pour pouvoir pérenniser son activité dans la filière. Pour celui-ci, même si la recherche de la rentabilité reste un concept évasif et souvent flou, la survie dans la chaîne de production culturelle va dépendre de sa capacité à générer des revenus suffisants en provenance de son activité de création. Il est entendu que, selon le secteur, une partie de ces revenus ne seront pas d'origine marchande, mais à terme, et de plus en plus couramment, l'acceptation du « produit » par le marché sera une condition pour la pérennité de l'activité.

Plus en aval dans la chaîne de production de chaque filière, les entreprises et les promoteurs culturels chargés de la diffusion, de la commercialisation et des autres activités liées à la production de biens culturels doivent, d'une façon générale, être capables de générer à moyen terme une rentabilité suffisante pour assurer leur pérennité. De ce point de vue, soit ils sont capables de capter un flux de revenus suffisant et régulier des sources non marchandes, soit ils sont contraints à chercher des marchés pour leurs biens ou services. La contrainte du marché et l'exigence de rentabilité sera ainsi présente dans la démarche économique des opérateurs culturels.

Les apporteurs de financement pour les opérateurs et entreprises culturelles ne seront pas tous logés à la même enseigne. Les apporteurs de fonds non marchands - secteur public, mécénat, fondations, etc.- ne sont pas à la recherche de rentabilité pour leurs investissements. Les apports ne sont pas tributaires de la rentabilité qu'ils génèrent et sont assez couramment apportés à fonds perdu. Ce sont ces ressources à but non lucratif qui permettent d'assurer la rentabilité et la survie de certains acteurs culturels opérant dans les secteurs d'activité où les revenus marchands ne sont pas suffisants.

En revanche, les apporteurs de fonds marchands - investisseurs professionnels, banquiers, etc. - sont soumis aux mêmes contraintes de rentabilité que dans les autres secteurs de l'économie.

Cette mixité des revenus et des formes de financement sera toujours présente dans l'analyse de tout projet culturel et le planificateur public, l'investisseur et l'opérateur culturel devront en tenir compte dans leurs analyses de faisabilité afin de chercher un équilibre adapté et durable entre les différentes ressources pour chaque type d'activité.

4.1.3 Le financement des secteurs d'activité culturelle

Tous les secteurs d'activité culturelle peuvent s'insérer totalement ou partiellement dans un contexte d'économie de marché. La particularité des entreprises culturelles est que, en raison de l'importance que les pouvoirs publics et la société en général accordent aux secteurs culturels, leur financement est très fréquemment mixte. La plupart de projets culturels sont financés, d'une part, par des sources de financement « marchandes », c'est-à-dire, répondant à une logique de rentabilité et de marché et, d'autre part, par des sources de financement « non marchandes », c'est-à-dire, sans une contrepartie de rentabilité liée au marché.

Ø **Financement marchand**

Ce type de financement est fondé sur une logique de rentabilité économique directe ou indirecte :

- Vente de biens et services culturels ; entrées aux événements artistiques et culturels ; autres rémunérations générées par les artistes et les opérateurs culturels
- Droits sur les œuvres et créations de l'esprit (droits d'auteur, droits de reproduction, droits de diffusion, droits dérivés...)
- Financement en capital des entreprises culturelles (investisseurs individuels, investissements financiers, investissements industriels)
- Financement bancaire
- Sponsoring (rentabilité économique indirecte pour l'investisseur).

Ø **Financement non marchand**

Sources de financement à but non lucratif, fondées sur une logique de soutien et de promotion des secteurs de la culture, sans logique de rentabilité économique directe :

- Subventions publiques et aides diverses (subventions directes, facilitation de l'accès au crédit...)
- Achat publics de biens et services culturels (livres pour les bibliothèques, livres scolaires, musées, programmes audiovisuels, spectacles publics...)
- Financements encadrés / réglementaires (p.ex., financement de l'audiovisuel par les chaînes de TV, dépenses obligatoires en œuvres artistiques liées à la construction de bâtiments...)
- Financement en provenance de fondations privées, mécénat individuel et mécénat d'entreprise
- Financement provenant de bailleurs de fonds internationaux, coopération et aide internationales (multilatérale, bilatérale, décentralisée ou institutionnelle).

A cette composante non marchande, il conviendrait d'ajouter des multiples autres formes de soutien (parmi lesquelles, beaucoup à caractère « non financier ») développées en faveur des entreprises culturelles : crédits d'impôt, politiques de quotas dans la diffusion de certaines catégories d'œuvres, politiques de prix unique pour certains biens culturels, investissement et achat publics de livres ou de spectacles, incitations à la diffusion, aides au financement, etc.

Certains types d'activités culturelles nécessitent un degré important de ressources non marchandes (aides, subventions, mécénat) pour pouvoir se développer, mais dans tout projet culturel il existe une composante marchande qui a une dynamique propre et qui sera soumise aux contraintes de marché.

En fonction du secteur culturel, du type de projet, du type d'entreprise, de l'environnement économique et du pays concerné, la composition du financement entre sources marchandes et non marchandes prend toutes les combinaisons et formes possibles. Certains projets peuvent

être complètement appuyés sur des ressources non marchandes et d'autres peuvent faire appel essentiellement au financement de marché.

A titre d'exemple, à un extrême du spectre des possibilités, on trouve des filières comme les musées qui subsistent essentiellement appuyés sur les apports de fonds publics sous diverses formes et autres aides, avec une composante marchande relativement faible. A l'autre extrême, on trouve des secteurs comme l'industrie audiovisuelle au Nigeria, qui repose exclusivement sur des sources de financement liées au marché.

Cependant, même les secteurs les plus dépendants des sources de financement non marchandes cherchent à développer davantage les sources de revenus propres faisant appel à des techniques de marché, comme la vente de produits dérivés (boutiques de reproductions dans les musées, etc.) ou les diverses formes de publicité pour attirer le public (promotion des spectacles, des sites, etc.). Cet appel aux sources de revenu marchandes ouvre des nouvelles opportunités de participation pour tous les acteurs du système : les producteurs de contenu, les entreprises et les promoteurs culturels, les financiers, etc.

4.2 Impact des secteurs d'activité culturelle dans le développement économique

« La culture est au cœur de la civilisation et du développement humain. Elle nous fait espérer et rêver, elle stimule nos sens et nous offre de nouvelles manières de regarder la réalité. Elle crée des ponts entre les peuples, en suscitant le dialogue et en provoquant les passions d'une manière qui unit plutôt qu'elle ne divise. ⁸ »

La tendance que nous constatons au niveau des prises de position politique et des stratégies mises en œuvre est celle d'humaniser le développement, qui doit avoir pour finalité ultime la personne considérée dans sa dignité individuelle et dans sa responsabilité sociale. Le développement suppose que chaque individu et chaque peuple aient la possibilité de s'informer, d'apprendre et de communiquer son expérience. Un nombre toujours croissant de femmes et d'hommes souhaitent un monde meilleur. Ils recherchent non pas seulement la satisfaction des besoins essentiels mais aussi l'épanouissement de l'être humain, son bien-être, et sa coexistence dans la solidarité avec tous les peuples. Leur objectif n'est pas la production, le gain ou la consommation en soi, c'est leur pleine réalisation individuelle et collective, et la préservation de la nature.

Cet argument ne paraît pas, pendant des années réussi à faire gagner du terrain aux politiques publiques dans ce secteur. Néanmoins, cette dernière décennie a connu la publication des résultats de certaines études sur l'impact socio-économique de la culture, une nouvelle dynamique de collecte de statistiques propres aux secteurs d'activité culturelle dans les pays du Nord, des nombreuses actions de sensibilisation menées par des organisations internationales opérant dans les secteurs de la culture, ainsi que les activités de plus en plus visibles des opérateurs culturels eux-mêmes. Ceci explique que la culture commence à gagner en visibilité dans le débat international en tant que facteur de développement et qu'il y ait une prise de conscience assez significative sur le rôle des secteurs d'activité culturelle dans le développement économique et social. L'Afrique de l'Ouest n'est pas étrangère à cette dynamique, et l'élaboration de ce guide méthodologique s'inscrit dans cette démarche.

⁸

Texte « La culture à l'ère de la mondialisation », CE, 2007

L'impact de la culture et des secteurs d'activité culturelle dans le développement de l'Afrique peut être schématisé en :

- Impact économique direct des secteurs d'activité culturelle
- Impact dans le développement local
- Impact économique indirect de la culture et des manifestations et événements culturels

Les principaux effets et l'impact de la culture en termes économiques prend plusieurs formes :

4.2.1 Contribution économique directe des activités liées aux secteurs de la culture en termes de valorisation des biens et services culturels

L'impact économique direct de la culture est matérialisé par les activités réalisées par des opérateurs – artistes, créateurs, entrepreneurs individuels, entreprises privées, associations, institutions culturelles, organismes relevant du secteur public, structures de formation, etc. - de tous les secteurs d'activité culturelle (cf. chapitre « L'économie de la culture »). Ces activités se traduisent en biens ou services, marchands ou non marchands, susceptibles d'être valorisés en termes économiques. La valorisation de cet ensemble d'activités correspond à l'apport économique des secteurs de la culture dans le produit interne local/national.

A cet apport direct des secteurs culturels, il convient d'ajouter l'activité induite dans une série d'autres secteurs d'activité connexes, qui ne sont pas de secteurs culturels en tant que tels, mais en sont tributaires ou contribuent à la production de biens, services ou manifestations culturels : prestataires techniques, services administratifs et financiers, services dépendant du tourisme culturel, produits connexes – tel que le matériel de son et d'image – etc.

Les études existantes sur l'économie de la culture⁹ circonscrivent l'évaluation aux secteurs d'activité culturelle *stricto sensu* ou bien des industries créatives, sans tenir compte en général de l'activité générée dans les secteurs connexes. Or, il est à signaler que les activités liées aux secteurs culturels, de par la diversité et la versatilité des activités concernées, sont étroitement imbriquées dans l'ensemble du système économique et en sont une composante indissociable. Ces secteurs accompagnent le développement de l'ensemble de l'économie, et les études disponibles révèlent que leur importance relative s'accroît avec la richesse d'un pays. Il n'existe pratiquement aucun exemple d'un pays économiquement riche sans la présence d'un secteur culturel dynamique et diversifié.

Des nombreuses études ont été menées ces dernières années pour mesurer l'apport direct des secteurs d'activité culturelle dans l'économie, notamment dans les pays économiquement développés. Afin de présenter des chiffres sur l'impact de l'économie de la culture au développement dans les pays du Nord, nous citerons les résultats de l'étude la plus exhaustive réalisée à ce sujet, commandée par la Commission européenne¹⁰. Elle porte sur la dynamique économique des secteurs dits des « industries créatives »¹¹ (qui ne correspondent pas tout à fait au périmètre des secteurs d'activité culturelle *stricto sensu*, mais le recouvrent pour l'essentiel) dans 25 pays européens. Cette étude montre comment la culture tire le développement éco-

⁹ Voir le Rapport « Creative Economy » – CNUCED 2008

¹⁰ L'Économie de la culture en Europe, KEA European Affaires, pour la CE, janvier 2007

¹¹ Arts visuels, arts du spectacle (comprenant l'opéra, les orchestres, le théâtre, la danse, le cirque), patrimoine (incluant les musées, les sites patrimoniaux et archéologiques, les bibliothèques et archives), musique, cinéma et audiovisuel, télévision et radio, édition, design, architecture, artisanat, publicité.

nomique et social, ainsi que l'innovation et la cohésion. Le secteur culturel et créatif est un secteur de croissance, qui se développe plus rapidement que le reste de l'économie.

Le secteur a contribué au PNB européen à hauteur de 2,6% en 2003. A titre comparatif, la même année les activités immobilières contribuaient pour 2,1% au PNB, le secteur manufacturier alimentaire, des boissons et du tabac enregistrerait une contribution globale de 1,9% et l'industrie textile enregistrerait une contribution de 0,5%.

Le secteur tire aussi la croissance d'autres secteurs de l'économie européenne, et en particulier le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). La croissance globale de la valeur ajoutée du secteur a été de 19,7% en 1999-2003, c'est-à-dire, 12,3% plus élevée que la croissance du reste de l'économie.

Concernant l'emploi, le secteur présente de meilleures performances que le reste de l'économie. En 2004, 5,8 millions de personnes étaient employées dans le secteur des industries créatives (requérant souvent un haut niveau de qualification), ce qui représente 3,1% des emplois totaux dans les 25 pays étudiés. Alors que l'emploi total avait décliné en 2002-2004 dans l'UE, il avait augmenté dans le secteur culturel (+1,85%).

Malheureusement, au niveau des pays en développement, peu d'études et de données statistiques disponibles permettent de mesurer de façon exhaustive l'impact économique des secteurs d'activité culturelle. La seule étude exhaustive sur le poids de l'économie de la culture en Afrique¹² montre que l'impact direct des secteurs d'activité culturelle est significatif en termes de valeur ajoutée dans le produit national du Mali. Le poids économique direct de ces secteurs était de 2,38% du PIB en 2006 (Il est à noter que le calcul du PIB au Mali intègre les secteurs informels de l'économie, qui représentent en 2006, 57% du produit total du pays). A titre comparatif, le secteur « banque et assurances » participait la même année à hauteur de 1,7% du PIB du pays.

Au niveau de l'emploi, le nombre total de postes de travail dans les secteurs de la culture était en 2004 de 115 000 emplois, en tant qu'activité principale, soit 5,8% de la population active occupée au Mali. Le principal secteur d'activité de ce point de vue est l'artisanat d'art, qui assure plus de 100 000 postes de travail. Ce secteur contribue également de façon très significative aux revenus des ménages les plus pauvres en tant qu'activité non principale, avec 107 000 personnes exerçant une activité secondaire dans ce domaine (généralement des travailleurs agricoles qui ont une activité secondaire ou saisonnière dans l'artisanat).

La plupart des emplois dans le secteur de la culture au Mali sont des emplois à bas revenu, bénéficiant à des couches très pauvres de la population. Ces secteurs d'activité sont ainsi un facteur important dans les efforts de lutte contre la pauvreté.

4.2.2 Un moteur et une ressource pour le développement local

L'impact économique direct des activités culturelles ne se limite cependant pas à la somme de la valeur des biens et des services produits par les opérateurs de ces secteurs. D'autres impacts importants découlent des activités culturelles et artistiques, notamment en ce qui concerne le développement local.

¹² L'Économie de la Culture au Mali, IBF pour la CE, janvier 2007.

Les manifestations et événements culturels, en particulier les festivals et autres manifestations artistiques destinées au grand public, ont un impact positif sur l'activité économique locale dans tous les secteurs. Ces événements culturels sont présents tant dans les pays du Nord que du Sud et représentent une importante source de revenus pour les économies locales. Dans des régions où peu d'autres ressources sont disponibles, les activités induites par les dépenses réalisées par les participants et le public des manifestations culturelles ponctuelles représentent souvent le poumon économique local.

La dynamique générée autour des activités culturelles, du patrimoine ou des événements culturels au niveau de certaines localités permettent, par la valorisation de leurs spécificités culturelles, un rééquilibrage du développement économique en faveur des régions et des zones en dehors des grandes agglomérations. Le développement des activités culturelles décentralisées contribue au développement économique et social des régions périphériques, par la mise en valeur des atouts culturels spécifiques.

La valorisation d'activités culturelles, de sites du patrimoine, de monuments ou des infrastructures culturelles peuvent servir de moteur pour la redynamisation et la renaissance des villes ou de communautés. A titre d'exemple, au Sénégal l'inscription de la ville de Saint-Louis sur la liste de l'UNESCO du patrimoine mondial a permis un regain d'intérêt pour cette ville qui a vu le nombre de ses visiteurs quintupler de 2000 à 2008.

4.2.3 Impact économique indirect

L'activité des secteurs de la culture a des impacts économiques indirects importants dans le développement d'un pays, en particulier dans le passage d'une économie de subsistance à très faible revenu vers une économie à plus forte valeur ajoutée. Ce phénomène est expliqué par la corrélation qui existe entre le niveau culturel des individus et leur capacité à s'adapter et s'intégrer dans un environnement économique plus exigeant et diversifié.

Parmi les effets indirects de la culture dans le développement économique on peut identifier notamment les suivants :

- a. Amélioration du positionnement et de la compétitivité d'un pays pour attirer des investissements étrangers. Des études au niveau international montrent qu'un des critères pris en considération par les entreprises pour choisir la localisation d'implantations de leurs activités à l'étranger est l'environnement socioculturel. Dans un contexte de globalisation et de croissance économique rapide, cette dimension peut générer des retombées économiques significatives à moyen et long terme. Egalement, l'offre artistique et les infrastructures culturelles sont souvent déterminantes pour l'attrait qu'exercent les centres urbains auprès de la main d'œuvre spécialisée.
- b. Impact positif de la culture sur la créativité des individus. Bien que la créativité individuelle soit difficilement mesurable au niveau d'un pays, de nombreux indices ont été développés autour de ce concept au cours des dernières années dans les pays du Nord, notamment en raison de la place de plus en plus importante que le secteur des industries créatives y occupe dans le développement économique¹³. Aucune étude ne mesure de façon précise le lien entre la culture et la créativité individuelle ni entre la

¹³ THE IMPACT OF CULTURE ON CREATIVITY, KEA, European Affairs; A Study prepared for the European Commission, (Directorate-General for Education and Culture), June 2009

créativité et la croissance économique, mais ce lien est incontestable. Il est matérialisé par la capacité accrue des individus à créer de nouvelles activités économiques génératrices de croissance et à s'adapter aux évolutions rapides de la société, en particulier, au niveau économique.

- c. Impact positif de la culture sur la capacité des individus à s'adapter et s'insérer dans le système économique de façon productive. Les pratiques culturelles et le niveau de culture de l'individu le rendent plus apte à contribuer positivement au développement économique et social de la communauté à laquelle il appartient.

4.2.4 Les atouts économiques des secteurs d'activité culturelle

Outre l'impact des activités liées à la culture dans le développement économique, les études présentées plus haut (Economie de la Culture en Europe, Economie de la Culture au Mali) démontrent que la dynamique économique des secteurs d'activité culturelle présente des caractéristiques qui font d'eux des secteurs intéressants en termes de potentiel et de contribution pour un développement économique équilibré :

- a. Activités créatrices d'emplois. Les chiffres montrent que les secteurs d'activité culturelle sont intensifs en main d'œuvre. Certains, comme l'artisanat d'art et les métiers liés au tourisme culturel et à la conservation du patrimoine bâti, sont particulièrement riches en emplois pour les pays en développement. Par ailleurs, la participation à la production ou à la diffusion de biens comportant un sens identitaire ou une valeur artistique ou culturelle est, d'une façon générale, valorisante pour ceux qui exercent ces métiers.
- b. Diversification de l'économie. Dans les économies des pays en développement, notamment les plus pauvres d'entre eux, l'activité économique se concentre souvent dans quelques activités de production primaire (agriculture, élevage, pêche) ou d'extraction de matières premières. Les difficultés propres à ces économies font que les possibilités de diversification de l'économie sont rares. Peu de ressources locales sont à leur disposition pour fonder des activités économiques nouvelles. Les ressources culturelles issues du patrimoine et la créativité artistique, présentes dans toutes les sociétés y compris les plus pauvres, peuvent être valorisées dans ce but.
- c. Développement de l'esprit entrepreneurial et de petites entreprises du secteur. Les activités liées aux secteurs de la culture se consolident et structurent dans les pays en développement, sous forme de toutes petites entreprises. L'apparition de ce mini entrepreneuriat dans ces secteurs favorise la dynamique économique et peut induire des effets similaires dans d'autres secteurs. En tout cas, ces activités permettent aux opérateurs concernés de s'intégrer dans les circuits économiques formels.
- d. Source de revenu potentiel pour les secteurs les plus défavorisés. Pour certaines catégories de populations ayant peu de possibilités de développer une activité économique pérenne, les secteurs de la culture présentent une opportunité de subsistance, en particulier dans les pays en développement. C'est le cas, par exemple, des métiers liés à l'artisanat d'art et à la conservation du patrimoine bâti, ainsi que des activités liées à l'industrie musicale (par exemple, dans les caraïbes, les populations jeunes défavorisés sont le vivier duquel émergent la plupart de jeunes talents).

- e. Développement endogène et non délocalisable. La matière première des secteurs culturels est la créativité et le contenu artistique et culturel. Ce contenu, par définition, est propre à chaque nation et de ce fait, difficilement délocalisable. Dans un contexte de concurrence économique exacerbée au niveau international, la culture représente un des seuls atouts majeurs et un avantage comparatif non négligeable comme source de croissance qui ne peut être valorisé que par les créateurs et les opérateurs locaux eux-mêmes.
- f. Potentiel d'exportation pour les pays en développement. Comme cela a été expliqué plus haut, les spécificités liées aux particularités et aux traits culturels de chaque société peuvent être capitalisés dans la production de biens et services culturels pour lesquels des marchés se développent à l'étranger.
- g. Secteurs de croissance durable et respectueux de l'environnement. La « matière première » des secteurs d'activité culturelle est essentiellement la création artistique et la créativité, ainsi que le patrimoine culturel. Le développement de ces secteurs s'appuie donc sur une ressource renouvelable. Les nouvelles technologies offrent de leur côté des formes « propres » et rapides de diffusion de nombreux contenus culturels.

4.3 La culture comme facteur de développement social et humain

Bien que le méthodologie de mesure d'impact présenté dans ce document n'aborde pas toutes les dimensions sociales présentées dans ci-après, il paraît important de les expliciter dans un souci de présenter un argumentaire complet justifiant l'intégration de la culture dans les politiques de développement dans la région.

L'impact et le rôle de la culture dans le développement social et la structuration de la société se manifeste par des voies diverses. La libre circulation de la pensée et des expressions culturelles, des valeurs universelles, des valeurs traditionnelles et endogènes positives, des connaissances, des informations, est déterminants pour la richesse culturelle d'un peuple. Elle agit au double niveau, personnel – l'exposition de l'individu aux multiples formes d'expression culturelle touche à sa sensibilité et encourage l'introspection et la recherche individuelles – et collectif, par le biais du sentiment d'appartenance et d'identification à des valeurs culturelles communes et par les possibilités d'échanges et de dialogue qu'elle offre.

4.3.1 La culture comme facteur identitaire

La capacité d'un peuple d'exprimer et de diffuser sa culture, par le biais de livres, d'images, de spectacles, de sons, est un signe d'autonomie, d'indépendance, d'affirmation de soi par rapport au flot intarissable d'images et de repères venant d'ailleurs. C'est aussi un espace pour réécrire soi-même son histoire et sa façon d'exister, la revisiter, se la réapproprier. C'est, dans ce sens, un moyen d'éducation et de formation.

Si bien il est vrai que les réflexes identitaires et les traditions peuvent représenter, dans certaines circonstances, un frein au progrès social et à l'instauration des valeurs universelles de respect et d'équité entre les individus, le développement culturel en tant que tel est, justement, une forme de combattre de façon endogène ces obstacles. En effet, une dynamique culturelle forte et riche favorise les échanges et le partage d'émotions, de visions sur le monde, d'arts de

vivre, et constitue *in fine* le moteur de l'évolution sociale et du progrès des peuples vers une société plus lucide et plus accomplie.

4.3.2 La culture comme facteur de cohésion sociale

La valorisation et diffusion des savoir-faire traditionnels, du patrimoine culturel immatériel et la participation des citoyens à une même dynamique culturelle contribuent à développer la conscience d'appartenance à un même peuple et est un facteur important d'intégration, de fierté, d'auto-estime, d'unité et de lien des communautés, tant aux niveaux local, régional, national ou continental. La mise en valeur et le partage de références culturelles, l'ancrage culturel des jeunes et l'impact de la culture dans le renforcement de l'identité contribuent à assurer la cohésion sociale et à préparer l'individu et la collectivité à faire face aux influences d'un monde globalisé, dont les pays en développement en particulier subissent à présent les conséquences de plein fouet.

4.3.3 La culture comme facteur de stabilité sociale

Le développement de certaines activités liées à la culture en milieu rural (tourisme culturel, patrimoine, artisanat d'art...) a comme effet la création d'activités génératrices de revenus et l'amélioration des conditions de vie des communautés et peut ouvrir de nouvelles perspectives de développement et d'échanges, contribuant ainsi au ralentissement du phénomène d'exode rural des jeunes, qui auparavant devaient émigrer en ville à la recherche d'un moyen de subsistance, avec une stabilisation des populations jeunes dans leur région d'origine. Le témoignage d'un maire du pays Dogon, au Mali, expliquait en 2007 que, grâce à la nouvelle affluence de touristes et des possibilités de travail au niveau local qu'ils génèrent, la population du village, qui avait diminué de moitié en 10 ans entre 1990 et 2000, s'était stabilisée et commençait à connaître une légère augmentation.

4.3.4 La diversité culturelle et la stabilité politique

Dans des pays avec une forte diversité culturelle, la mise en valeur des différentes cultures nationales favorise l'équilibre interethnique et intercommunautaire et, en conséquent, la stabilité politique et sociale. C'est le cas par exemple, du Bénin, où plus de 100 groupes linguistiques et culturels différents cohabitent dans un espace relativement réduit. La stabilité du pays est assurée par une forme d'équilibre entre ces cultures. Cette problématique est très présente dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest.

4.3.5 La culture comme élément de promotion de la paix et de la tolérance

Le développement d'une culture diversifiée et accessible aux populations participe à la prise de conscience des différences, à la connaissance mutuelle et à l'ouverture des esprits des individus et des communautés. La diversité et la richesse culturelles suscitent le respect de l'autre et le désir de paix. La participation à des activités artistiques intégrant des membres de différentes communautés et la diffusion croisée de formes d'expression artistique et culturelle entre groupes ethniques en conflit contribue au dialogue interethnique et à la diminution des distances psychologiques. Cette notion est particulièrement significative dans des contextes de tension interethnique ou intracommunautaire, de marginalisation des minorités culturelles, d'intégration d'immigrés.

4.3.6 Impact sur l'intégration des femmes dans la vie active

Dans les pays où la femme souffre des discriminations ou des possibilités limitées de développement personnel, les secteurs de la culture leur offrent une opportunité pour développer une activité propre, génératrice de revenus. A titre d'exemple, au sein des catégories de population les plus démunies dans les pays du Sud, les femmes sont souvent, de par leur rôle traditionnel dans la production domestique, habiles dans la fabrication d'objets d'artisanat. Ces activités peuvent se développer et devenir un moyen de subsistance à part entière. D'autres secteurs d'activité culturelle (musique, édition, cinéma et audiovisuel...), offrent des possibilités de développement professionnel et de promotion sociale pour les femmes, tant au niveau de la création que des professions d'appui.

Dans certains milieux traditionnels, le rôle de la femme se voit valorisé lorsqu'elles atteignent une notoriété grâce à leur activité artistique. L'exemple de Maalouma en Mauritanie est significatif. Chanteuse de renom internationale, Maalouma est devenu en 2005 sénatrice au parlement de son pays. Sa présence valorise le rôle de la femme dans la société mauritanienne et a créé une dynamique favorable à la participation des femmes dans la vie publique.

4.3.7 Intégration des personnes handicapées

La culture peut jouer un rôle dans la sensibilisation sociale au sujet des personnes handicapées. En exerçant des métiers dans les secteurs culturels, les handicapés peuvent être intégrés dans la vie active. Le cas de l'Association d'handicapés de Louga est exemplaire à ce titre. Cette association, réunissant des handicapés de la ville de Louga (nord du Sénégal) à très faibles ressources, a bénéficié d'une subvention apportée par le programme d'appui aux actions culturelles financé par la CE. Cette subvention a permis de financer une tournée d'une œuvre théâtrale mise en scène exclusivement par des handicapés de l'association. Cette pièce, grâce à une campagne de communication préalable effectuée dans chaque ville visitée, a attiré un large public et a permis de sensibiliser les populations de sept régions sénégalaises aux problèmes des handicapés, a contribué à l'intégration et à la valorisation de ces personnes par le biais d'activités culturelles, a donné une forte visibilité à l'association auprès des pouvoirs publics, tant aux niveaux régional que national, et a permis à l'association de sortir de son isolement en établissant des contacts avec des structures de formation, des associations et des groupes de donateurs d'autres pays.

4.3.8 Intégration et réduction de conflits avec des minorités culturelles et linguistiques

Le développement d'activités culturelles issues des minorités permet de partager et de faire connaître les particularités des groupes minoritaires auprès de la population. Cette sensibilisation peut avoir un effet positif dans la diminution de tensions sociales. Des activités culturelles ciblées contribuent également à la promotion du dialogue et à leur connaissance et intégration dans la vie active. A titre d'exemple, la diffusion d'un feuilleton populaire présentant les difficultés des indiens d'ascendance maya au Mexique a fait naître dans les années 1990 un élan de solidarité vis-à-vis de ces populations, qui est encore palpable dans le nombre de participants dans les associations d'aide à ces populations.

4.3.9 Intégration et promotion des catégories défavorisées

L'intégration des pauvres ou d'autres catégories de population défavorisées par l'apprentissage d'une activité artistique s'avère un moyen efficace pour sortir ces personnes

de leur condition de marginalisation sociale. Le cas de l'association / école de danse contemporaine Donko Seko à Bamako, Mali, montre les atouts qui a une activité artistique pour donner un avenir à des jeunes défavorisés. L'association reçoit des jeunes de la rue, qui sont formés pendant des longues années à la danse contemporaine et qui font de cette activité leur principal moyen de socialisation et, souvent, de subsistance. Depuis 10 ans que cette association travaille dans l'intégration de jeunes par la danse et peut se targuer d'avoir contribué à insérer et valoriser socialement de nombreux jeunes depuis sa création.

4.3.10 La formation et professionnalisation des opérateurs comme outil de promotion sociale

L'acquisition des compétences professionnelles des opérateurs culturels (créateurs, techniciens, entrepreneurs), ainsi que la validation des savoir-faire traditionnels utilisés dans les secteurs d'activité culturelle sont un véhicule de progrès et de promotion sociale pour certaines catégories de population exclues des systèmes d'éducation formels, notamment dans les pays en développement.

4.3.11 L'utilisation de la culture dans la communication sociale

Différentes formes de manifestation artistique sont utilisées en Afrique de l'Ouest pour assurer la communication et les campagnes de sensibilisation du public sur des nombreux sujets d'intérêt social. Les pouvoirs publics, les ONG et les partenaires au développement utilisent largement le théâtre, la musique, la danse, les communicateurs traditionnels, les arts plastiques, pour favoriser la compréhension et l'appropriation des programmes de développement économique, agricole, social, de santé, etc. par les populations locales. Ces formes de communication sont efficaces car elles sont accessibles à toutes les catégories de populations et parce qu'elles font appel à la sensibilité de l'individu.

L'utilisation de la culture comme moyen de sensibilisation et de communication s'adresse essentiellement aux groupes les plus fragiles et les plus exposés : villageois, milieu rural, analphabètes, handicapés, jeunes, etc.

4.3.12 Impact politique, progrès social et renforcement de la citoyenneté

Même lorsque les secteurs d'activité culturelle sont économiquement fragiles, comme c'est le cas dans la plupart des pays ouest africains, ils comportent des dimensions populaires, territoriales, sociales, politiques et symboliques significatives. La culture contribue à mobiliser les citoyens en vue de la construction et le développement de leur propre modèle de société, de vie commune et de participation à l'activité de la société.

Qu'il s'agisse d'affirmation des valeurs, de l'identité et la cohésion communautaire, de moyen d'expression accessible à toutes les couches de la population, de capacité à critiquer les pouvoirs politiques et donc à renforcer l'expression démocratique, la culture et les expressions culturelles jouent un rôle primordial comme moteur de transformation et de progrès social. A titre d'exemple, le théâtre-forum ou « théâtre utile » a été dans le cas de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, un des principaux instruments de dénonciation du pouvoir politique en place et, de ce fait, un déclencheur du mouvement de contestation qui a abouti, à terme, à des évolutions politiques majeures. Le théâtre thérapeutique (Ecole de Fan au Sénégal) illustre une autre dimension du théâtre utile, qui a été utilisé dans le traitement de malades en psychiatrie.

4.3.13 Amélioration de la qualité de vie

La possibilité d'accéder aux biens, services et manifestations culturels est un facteur majeur d'amélioration de la qualité de vie des populations. L'offre et la diversité culturelle qu'une société propose à ses membres, par le biais des multiples canaux de diffusion de la culture, sont déterminantes pour le bien-être des individus. Cette dimension est tangible lorsqu'on considère l'attachement que portent les populations à leurs manifestations culturelles et festivals artistiques locaux.

4.4 Culture comme dimension transversale

4.4.1 *Mainstreaming* de la dimension culturelle

On parle de *mainstreaming* ou d'institutionnalisation lorsqu'on se réfère à la prise en compte d'une dimension transversale dans toutes les activités de coopération. C'est le cas des dimensions environnementales, de genre, de réduction de la pauvreté, etc.

Les programmes de coopération internationale, quelle qu'il soit leur domaine d'intervention, améliorent les chances de succès lorsque la culture y est prise en compte dans sa dimension anthropologique, civilisationnelle et coutumière. La culture est présente dans toutes les activités de la vie personnelle et communautaire.

De ce fait, la conception et les modalités de mise en œuvre des projets et activités doivent systématiquement être adaptées aux coutumes et perceptions locales.

Les programmes touchant des dimensions plus personnelles de l'individu sont particulièrement concernés par cette problématique : programme de santé publique, égalité des genres, gouvernance, etc. L'efficacité, l'impact, la pérennité et l'appropriation nationale de ces programmes en dépend.

A titre d'exemple, un programme destiné à améliorer l'accès des femmes au crédit pour promouvoir le micro-entrepreneuriat au Niger avait eu des difficultés de démarrage, car les modalités de mise en œuvre comportaient la nécessité de lire et remplir des documents écrits, ce qui n'était pas dans les possibilités de la grande majorité des personnes visées. La mise en œuvre du même programme ne s'était pas améliorée lorsque les agents en charge avaient décidé d'organiser des réunions pour communiquer de vive voix sur le projet en cours. Très peu de femmes avaient participé aux réunions car les animateurs étaient des hommes et dans la culture locale, en milieu rural, les femmes avaient une réticence culturelle à y participer.

Certains des domaines privilégiés d'intervention identifiés par la communauté internationale sont étroitement liés et déterminés par les coutumes, les habitudes sociales, l'idiosyncrasie des populations auxquels ils s'adressent. La prise en compte des aspects culturels et l'utilisation des notions culturelles dans des programmes qui couvraient ces domaines sont indispensables. Il s'agit notamment des domaines suivants :

- Égalité et intégration sociale, notamment des minorités
- Bonne gouvernance, notamment dans des pays/régions avec des modes traditionnels de gouvernance encore très présents dans la société, comme c'est le cas en Afrique
- Droits de l'homme et résolution de conflits
- Société civile

- Interventions humanitaires

Cependant, pour illustrer que la dimension coutumière peut avoir une importance dans tous les secteurs de coopération, on peut évoquer un exemple au Nigéria, où la CE a financé la construction d'une route qui traversait une forêt considérée comme sacrée par les habitants de la région ; De ce fait, la route n'est pratiquement pas utilisée et l'impact en termes de développement local a été minime.

Les traditions et les coutumes locales peuvent représenter, dans certaines circonstances, un obstacle à la mise en œuvre de projets de développement socio-économiques. Les dimensions genre, la culture religieuse, les tensions intercommunautaires séculaires, etc. peuvent être un frein pour le progrès social. Il est important tout de même d'affirmer que certaines valeurs, comme le refus de la violence, le respect de l'individu, la paix et la tolérance, sont des valeurs universelles qui méritent d'être défendus pleinement en tant que tels.

La promotion du dialogue et la prise de décisions peuvent être facilitées à l'occasion de rencontres culturelles. Il s'agit d'espaces pour promouvoir le dialogue et effectuer des échanges. A titre d'exemple, les populations se rencontrent à l'occasion des festivals ou des réunions communautaires liées à la transhumance, aux crues des rivières, etc. lieux traditionnels pour aborder certains sujets de société.

L'organisation, la structuration et la pérennisation de ces formes de rencontre culturelles offrent une opportunité pour améliorer des pratiques concernant les droits de l'homme, l'égalité des genres, la résolution et la gestion de conflits.

4.4.2 La culture comme outil dans d'autres programmes de coopération

L'utilisation de manifestations culturelles et autres formes d'expression artistique est reconnue comme un moyen efficace pour faire passer des messages d'intérêt social.

La compréhension de programmes de développement économique, agricole, social, des pratiques de santé, etc., passe souvent par l'utilisation de formes de communication liées à la culture - théâtre, musique, films - notamment lorsque le public cible sont des catégories défavorisées sans accès à la lecture ou aux circuits de socialisation formels.

Ces formes de communication sont efficaces car cela se passe par des formes accessibles à tous et parce qu'elles font appel à la sensibilité de l'individu.

Au niveau de programmes visant l'éducation, toutes formes d'expression artistiques sont de plus en plus utilisées comme outil pédagogique. Il est prouvé que la capacité de rétention et de mémorisation d'un enseignement s'accroît lorsque celui-ci est présenté sous une forme artistique. Le théâtre, les marionnettes, l'audiovisuel, la musique sont de plus en plus utilisés dans les programmes d'amélioration de la qualité de l'éducation. Le potentiel de synergies entre les programmes de coopération dans le domaine de l'éducation et des programmes culturels est, de ce fait, important.

4.5 Ressource disponible et inexploitée pour le développement des pays d'Afrique de l'Ouest

Les points précédents montrent à quel point la culture représente une ressource importante qui peut se transformer, si les politiques adéquates sont mises en œuvre, en un facteur de développement intégral pour les pays de la région.

Cette domaine est resté, jusqu'à présent, largement inexploité par les gouvernements de la région, tant au niveau national que régional.

Ayant identifié l'existence d'un marché mondial en croissance, demandeur de produits culturels, couplé des possibilités offertes par les nouvelles technologies de la communication et de l'information et la banalisation des voyages internationaux (bien que cette dernière soit une possibilité ouverte essentiellement aux ressortissants des pays riches), les secteurs d'activité culturelle recèlent un potentiel important de développement pour les pays de la région, pour autant que des stratégies cohérentes de structuration de ces secteurs puissent être élaborées et mises en œuvre.

Les pays ouest africains sont relativement démunis face aux défis posés par la globalisation. Les coûts de production et de distribution souvent non compétitifs et les difficultés d'accès au capital et à la technologie empêchent la plupart des pays en développement de concurrencer les grands pays « producteurs » qui dominent la plupart des marchés de biens et de services. La spécificité culturelle de chacun est un des avantages comparatifs dont ils disposent pour développer leurs échanges extérieurs, et les secteurs de la culture représentent des « marchés de niche » à investir, qui de surcroît s'appuient sur des ressources propres difficilement délocalisables, que sont le patrimoine matériel et immatériel, la culture et la créativité.

Des politiques publiques au niveau régional peuvent stimuler fortement la potentialisation de la culture comme facteur de développement, notamment, en promouvant :

6. des actions de soutien à la structuration des secteurs d'activité culturelle, par le biais d'un appui à l'émergence de marchés unifiés pour les biens et services culturels, de la mise en place d'opérateurs et d'entreprises pouvant bénéficier des effets d'échelle au niveau régional,
7. des structures de formation d'opérateurs culturels au niveau régional,
8. une meilleure prise en compte de la dimension culturelle dans les autres politiques publiques au niveau régional.

5 Pourquoi réaliser des études d'impact socio-économique de la culture

5.1 Le potentiel de la culture et les études d'impact dans le secteur

Le chapitre précédent démontre l'importance de la culture comme facteur de développement et le rôle qu'elle peut jouer dans les stratégies de développement des pays les moins avancés.

Au niveau régional également la culture présente un potentiel important pour l'intégration et de diversification des économies de la région.

Les arguments présentés mettent en exergue l'importance de valoriser la culture en donnant la possibilité à ceux qui opèrent dans ces secteurs de développer leurs activités de façon pérenne afin de pouvoir assurer leur subsistance ainsi qu'un flux continu de nouvelles formes d'expression culturelle au bénéfice des populations. L'augmentation des échanges dans ce domaine et la demande croissante de biens, services et manifestations ayant un sens et un contenu culturel nous indiquent combien ces secteurs sont nécessaires au bien-être des individus, comme le sont l'accès à la santé, à l'éducation ou aux services publics.

Cependant, en dépit des déclarations et de reconnaissance croissante de la culture comme source de développement, les indices communément utilisés au niveau international pour mesurer la qualité de vie des citoyens n'intègrent aucun paramètre spécifique relatif à la culture. Depuis les années 90, la notion de « qualité de vie » s'est démarquée comme étant une mesure nouvelle et essentielle de la santé et de la réussite d'un pays. S'inspirant de l'Indicateur du développement humain (IDH) élaboré dans les années 90 par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), les indicateurs de qualité de vie rehaussent l'évaluation de la production en mesurant non seulement la productivité économique, mais aussi la santé, l'aide sociale, le bien-être et le capital social des citoyens, mais non la « richesse culturelle ». Probablement, la difficulté de mesurer des notions comme l'accès à la culture ou la production culturelle expliquent en partie cette situation.

Etant donné que les conclusions des rapports sur la qualité de vie et les outils proposés par les organismes internationaux pour les mettre en œuvre ont eu une forte influence à l'échelle internationale – plus de 170 pays participent au rapport mondial des Nations Unies sur le développement humain – l'absence de paramètres concernant la culture explique en partie le fait que ce secteur ait eu une place somme toute marginale dans la plupart de politiques publiques et de programmes de développement et de coopération internationale en faveur des pays les moins développés.

Ce n'est que ces dernières années que des mesures concrètes de l'offre culturelle ont commencé à être intégrées dans les indices de qualité de vie élaborés au niveau des collectivités, notamment par certaines villes des pays du Nord. La mesure du lien entre qualité de vie et culture paraît prendre tout son sens et gagner en importance au niveau local et a permis d'augmenter significativement les investissements publics en culture réalisés par les collectivités territoriales.

Malheureusement, ceci n'est pas encore le cas en Afrique de l'Ouest. Le seul pays disposant d'une étude d'ensemble sur l'apport socio-économique de la culture, le Mali, a bénéficié d'un

triplement des investissements nationaux et internationaux réalisé dans le secteur à partir de 2008. Pour les autres pays de la région, mis à part certains efforts budgétaires particuliers réalisés par quelques pays francophones, les investissements des bailleurs des fonds internationaux se sont systématiquement réduits. Plusieurs programmes d'appui, notamment de l'UE, ont été réduits ou interrompus. Bien que l'absence d'étude d'impact ne soit pas la seule raison expliquant ce problème, sans doute elle y contribue de façon significative.

Sans vouloir justifier le développement culturel en fonction de sa dimension purement économique, il découle de ce qui précède que la contribution potentielle de la culture au développement économique et social doit être explicitée, expliquée et promue auprès des décideurs politiques et économiques, afin de donner à la culture une place plus significative dans les programmes d'action des gouvernements et des autorités nationales et internationales, ainsi qu'un rôle plus fort au niveau de la société dans son ensemble.

Dans un système d'organisation de la société où la dimension économique occupe la place centrale du débat public, les études sur l'impact socio-économique de la culture, de lorsqu'elles démontrent le poids économique de ces secteurs d'activité en termes de volume d'activité, du nombre d'opérateurs concernés, du nombre d'emplois et de l'importance du public/consommateurs, deviennent l'élément central de l'argumentaire plaidant pour un rôle accru de la culture dans les politiques et stratégies de développement. L'augmentation des ressources destinées au secteur est tributaire de la possibilité de démontrer aux ministères responsables d'allocation du budget public, que la culture a une importance et un potentiel économique pour le pays.

5.2 Outil de base pour élaborer une stratégie pour le développement du secteur

Les Etats, les agences et les organisations internationales ont urgemment besoin de données et de statistiques afin de mesurer adéquatement l'impact et la pertinence des politiques et des programmes culturels.

De plus en plus de gouvernements reconnaissent l'importance des secteurs d'activité culturelle, mais ne disposent pas des outils nécessaires pour élaborer les politiques adéquates. Pour ce faire, l'existence de statistiques est importante : elles donnent aux décideurs une idée claire de l'impact de ce domaine et de la façon dont le secteur public peut créer un environnement favorable à leur épanouissement.

5.2.1 Outil pour l'élaboration de politiques et programmes dans le secteur

Les études qualitatives et quantitatives dans le secteur permettent de mesurer l'importance relative de chaque secteur d'activité culturelle, la typologie des opérateurs, les différentes fonctions remplies par les opérateurs dans la chaîne de valeur, leur niveau de formalisation etc. Ces éléments permettent d'évaluer le potentiel de chaque secteur, en fonction du nombre d'opérateurs, de leur taille de leur degré de formalisation. Un nombre important d'opérateurs informels révèle un grand potentiel économique, sous réserve de mettre en œuvre des politiques soutenant la formalisation des activités dans le secteur.

Cet ensemble d'éléments permettent également d'identifier les besoins des opérateurs et l'importance des ressources qui doivent être allouées à chaque secteur et à chaque catégorie

d'opérateurs. Sans informations chiffrées dans ce domaine, il semble difficile d'identifier les priorités, le volume d'investissements à réaliser et l'impact potentiel de ces investissements.

5.2.2 Outil pour mesurer l'impact de politiques et programmes

Les études sur l'impact socio-économique de la culture sont également un outil servant à mesurer l'impact de stratégies, politiques, programmes et projets mis en place. Une étude initiale sur le poids économique de chaque secteur d'activité visé permet de mesurer le point de départ, contre lequel seront évalués les résultats des politiques mises en œuvre.

La mesure de l'évolution du nombre d'opérateurs, du volume d'activité, du nombre d'emplois ou du volume d'investissements permet de jauger de la pertinence d'une politique destinée à soutenir la structuration des secteurs d'activité culturelle. Ceci suppose une mise à jour régulière des études dans le secteur, qui permettra d'évaluer l'évolution du secteur dans le temps.

5.2.3 Elaboration d'indicateurs d'impact

Toute politique publique et programme de coopération international exige aujourd'hui l'élaboration d'indicateurs d'impact mesurables objectivement. Dans les secteurs de la culture, l'absence de données chiffrées pouvant servir d'indicateurs est un obstacle à la mise en œuvre de ces politiques. Les études d'impact socio-économique de la culture fourniront les informations nécessaires pour élaborer et mesurer ces indicateurs d'impact, en fonction des politiques mises en place.

6 Programmation d'un projet d'étude d'impact

6.1 La planification du processus

La planification du processus d'élaboration de l'étude d'impact est fondamentale pour pouvoir assurer sa bonne fin.

Le manque des statistiques complètes disponibles au niveau des instituts de statistiques et organismes responsables de la collecte de données dans les différents secteurs demanderont un effort de collecte et d'estimation des données manquantes au niveau des statistiques officielles. Le cas du Burkina, pays relativement avancé au niveau des statistiques relatives au secteur culturel, révèle que le nombre de secteurs non couverts par les statistiques obligent une étude ad-hoc de certains secteurs, comme c'est le cas de la musique, de l'artisanat, etc.

La planification des ressources nécessaires, du temps à consacrer et des moyens humains seront déterminés en fonction des secteurs d'activités qui seront couverts par l'étude.

La planification du processus demande une analyse des études disponibles et des sources de données existantes préalables. Cette analyse a été réalisée par la mission d'élaboration du Guide méthodologique dans les deux pays pilotes sélectionnés, le Ghana et le Burkina.

Ces deux cas montrent que, mis à part les données relatives au tourisme culturel, capturées dans les statistiques élaborées par les organismes responsables de ce secteur, et des statistiques officielles sur les activités des opérateurs formelles dans certains secteurs d'activité comme la musique, l'édition et l'audiovisuel, peu d'information sur le volume d'activité des opérateurs des autres secteurs sont disponibles. Aucune étude d'impact générale n'existe dans aucun des autres secteurs d'activité culturelle.

Ceci implique que la programmation des ressources nécessaires à la réalisation d'une étude d'impact socio-économique de la culture dans le pays va demander la réalisation d'enquête de terrain, sur tous les secteurs d'activité non couverts par les statistiques officielles et des enquêtes permettant d'estimer l'importance des activités informelles réalisées dans ces secteurs.

Cette planification et programmation va déterminer la capacité du pays à mener effectivement une étude jusqu'à l'obtention de résultats. L'analyse réalisée sur les études lancées dans ce domaine dans en Afrique de l'Ouest montre que dans plusieurs cas une sous-estimation des ressources nécessaires pour la réalisation de l'étude s'est traduit par une incapacité d'aboutir aux résultats recherchés.

6.2 Conditions pour la réalisation de l'étude

6.2.1 Structure porteuse pérenne

L'impact socio-économique de la culture ne doit pas se limiter à la réalisation d'une étude ponctuelle à un moment du temps. La continuité dans la collecte et le traitement des données doit être assurée de façon régulière dans le temps. D'une part, cela permet de disposer des

données actualisées afin de faciliter la prise de décisions, et d'autre, de mesurer l'évolution du secteur, afin d'évaluer l'impact des politiques et programmes mis en œuvre.

Ceci plaide fortement pour que l'étude soit menée par une structure pérenne, ayant une activité régulière dans le secteur de la culture.

La réalisation d'une étude d'impact dans le domaine de la culture exige également une forte interaction des responsables de l'étude avec des nombreuses institutions publiques : Service national des statistiques, Ministères et Agences publiques responsables des statistiques sur l'emploi, le commerce extérieur, le tourisme, l'artisanat (lorsqu'il est différent du Ministère en charge de la culture). Ceci plaide pour l'obtention d'un mandat formel au niveau ministériel et une information officielle destinée à toutes les structures qui seront impliquées dans le processus.

Ces deux conditions réunies indiquent que la structure idoine pour assurer la réalisation d'une étude d'impact dans la culture et le Ministère responsable de la culture lui-même, quitte à qu'il fasse appel à une expertise extérieure pour coordonner le processus, au cas où les compétences nécessaires ne soient pas disponibles en interne. En fonction du contexte, d'autres solutions peuvent être trouvées dans chaque pays, mais le Ministère responsable de la culture devra, en tout état de cause, être étroitement associé au processus, afin de renforcer sa capacité institutionnelle dans ce domaine et la continuité du projet.

Un service responsable des statistiques au sein du Ministère responsable de la culture paraît une condition importante pour assurer l'impact à long terme et la capitalisation de l'expérience acquise dans la réalisation de l'étude.

6.2.2 Ressources humaines nécessaires

La réalisation d'une étude d'impact dans les secteurs d'activité culturelle va exiger idéalement une équipe constituée de :

- 1 expert, économiste de la culture, responsable de l'étude
- 1 expert économiste de la culture et statisticien, responsable de la collecte de données
- 1 expert dans les secteurs d'activité culturelle, responsable de la compilation d'informations qualitatives sur chaque secteur d'activité visé
- 1 statisticien issu du service de statistiques nationales, qui participera comme référent pour la partie statistique de l'étude.

Tout le processus d'élaboration de l'étude va être coordonné par l'équipe de travail formé par ces experts.

Dans la mesure du possible, un comité de pilotage de l'étude assurera le suivi du projet, pouvant être constitué, par exemple, des responsables de l'étude, d'un responsable de haut niveau du Ministère en charge de la culture, d'un représentant du monde de la culture et d'un représentant du service national de statistiques et d'autres personnes ressources.

La réalisation des enquêtes de terrain sera assurée par des organismes ou structures existants opérant dans chaque secteur d'activité visé. Des enquêteurs seront recrutés temporairement, en fonction de la taille des enquêtes à réaliser.

6.2.3 Ressources humaines et institutionnelles disponibles

Le projet d'élaboration de l'étude sera porté par une structure pérenne du pays visé, pouvant être le Ministère en charge de la culture ou, à défaut, une agence spécialisée dans le secteur de la culture, avec une activité établie au niveau national.

Dans les deux cas, les agents responsables du département d'études et ceux en charge des statistiques (dans certains pays il existe une cellule statistique au niveau du ministère de la culture) doivent être identifiés et associés au projet. Le cas échéant, un expert extérieur pourra être associé pour assister le Ministère ou Agence identifiée pour assurer la réalisation de l'étude.

Une personne au niveau du service statistique national doit être identifiée et associée étroitement à la réalisation de l'étude. Cette personne sera l'interlocuteur privilégié des responsables de l'étude, en matière de statistiques.

Les responsables de l'étude devront également identifier, au préalable, des structures (associations professionnelles, NGO, agences spécialisées) dans chaque secteur d'activité, qui pourra assurer la compilation d'informations et la collecte des données dans chaque secteur d'activité spécifique. Il conviendra d'identifier en amont, au sein de chacune de ces structures sectorielles, une personne ressource qui sera le référent pour la réalisation d'enquêtes et la collecte de données dans chaque structure.

6.2.4 Volonté politique

Les résultats de l'étude d'impact seront utilisés pour l'élaboration de politiques dans le secteur et comme argument pour assurer une position plus significative de la culture dans les politiques publiques de développement. Dans cette perspective, il semble important que le lancement du projet de réalisation d'une étude d'impact dispose de l'appui des décideurs politiques concernés. La volonté politique pour la réalisation de l'étude peut être suscitée par une information ciblée et adéquate, notamment en utilisant les arguments présentés dans les chapitres 3 et 4 ci-dessus. Il conviendra de sensibiliser les ministères et les responsables de la société civile de la culture, afin qu'ils connaissent et s'approprient le projet. L'implication de toutes les parties prenantes facilitera la réalisation de l'étude et optimisera, à terme l'utilisation de ses résultats. Etant donné que l'étude a comme objectif, entre autres, l'augmentation des fonds alloués au secteur par les partenaires au développement, les institutions internationales opérant dans le secteur de la culture dans le pays doivent être associées. La dimension communication est, de ce point de vue, une composante intégrale du processus de réalisation d'une étude d'impact socio économique de la culture. Les responsables de la réalisation de l'étude devront veiller à élaborer un plan de communication sur le processus.

6.2.5 Chronogramme de réalisation

La complexité d'une étude d'impact complète dans le domaine culturel s'étalera sur 6 à 9 mois, sous réserve de disposer des ressources humaines nécessaires.

Chronogramme indicatif

Phase	Activités	durée
Phase de préparation	<ul style="list-style-type: none"> - Information des parties prenantes - Prise de contacts avec les structures ayant des données et statistiques - Collecte des données et statistiques existantes - Exploitation des études sectorielles existantes 	1 - 2 mois
Phase de collecte de données manquantes	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des structures sectorielles idoines - Elaboration des lignes directrices pour la collecte des informations manquantes - Réalisation des études qualitatives par secteur - Elaboration des questionnaires et enquêtes - Collecte des informations et données par les structures identifiées 	2 – 3 mois
Phase de compilation et traitement des informations	<ul style="list-style-type: none"> - Compilation et finalisation des études qualitatives par secteur - Traitement des données - Compilation des statistiques - Estimation des chiffres manquants - Elaboration des résultats 	1 mois
Phase de bouclage	<ul style="list-style-type: none"> - Formalisation des résultats - Rédaction des rapports, général et sectoriels 	1 mois
Phase de diffusion	<ul style="list-style-type: none"> - Restitution des résultats à toutes les parties prenantes - Production des supports de communication à partir des résultats - Diffusion ouverte des résultats 	2 mois

6.2.6 Budget

La réalisation d'une étude d'impact demande l'établissement d'un budget prévisionnel, destiné à évaluer la faisabilité de l'étude d'un point de vue budgétaire.

Le budget sera calculé en fonction des experts identifiés, du coût de ces experts, de la rétribution financière des structures qui collecteront les informations au niveau de chaque secteur et du coût nécessaire pour la réalisation des enquêtes.

Une durée de 6 à 9 mois et la collecte d'informations sur 10 secteurs d'activité culturelle permet d'estimer le coût global d'une étude de ce type à environ 100 000 euros. Ce coût peut être réduit dans la mesure où le Ministère ou l'Agence responsable de l'étude assume une partie des coûts, notamment les honoraires des experts responsables de sa réalisation, lorsque ceux-ci sont des fonctionnaires du Ministère ou de l'Agence qui réalise l'étude

6.3 Les objectifs

Les objectifs de l'étude doivent être fixés de façon participative, en intégrant les différentes parties prenantes. Cette étape est importante du fait que les objectifs définiront les modalités et la nature exact des données à collecter.

La détermination des objectifs doit être réalisée de façon participative, en consultant systématiquement :

9. les ministères et directions pouvant avoir un intérêt dans l'étude (Culture, Tourisme, Artisanat, Développement économique, Budget, Jeunesse, Communication, Nouvelles technologies, etc.,)
10. les différents services pouvant fournir des données et statistiques
11. les autorités et collectivités territoriales
12. les représentants de la société civile et des opérateurs culturels (assurant ici une vraie diversité socioculturelle)
13. les partenaires étrangers et organisations internationales opérant dans le secteur.

La définition collective des objectifs va permettre d'identifier des éléments des résultats recherchés, qui doivent être prévus à l'avance afin de collecter les informations nécessaires.

6.4 Utilisation de l'étude

L'utilisation qui sera faite de l'étude doit être planifiée en amont, afin de construire le contenu de l'étude en fonction de cette utilisation.

La méthodologie et les données précises à collecter seront identifiées en fonction de l'utilisation qui sera faite de l'étude.

6.4.1 Base pour la formulation de politiques publiques dans le secteur, y compris l'attribution de budgets

La conception et planification d'une politique ou programme d'appui aux secteurs de la culture doit s'appuyer sur des informations précises permettant d'effectuer une évaluation des besoins du secteur :

- Cartographie culturelle : ressources, opérateurs, infrastructures et filières existantes
- Informations qualitatives et données statistiques sur chaque secteur d'activité culturelle existant dans l'environnement du programme (opérateurs actifs, outputs, investissements et flux financiers des secteurs, intervenants extérieurs dans chaque secteur...)
- Cadre normatif et institutionnel et environnement fiscal auxquels sont soumis les différents opérateurs des secteurs visés

- Connaissance précise de la gouvernance de la culture dans le pays/région bénéficiaire

Ce même type d'information est nécessaire pour l'élaboration de programmes d'appui au secteur, financés par des bailleurs de fonds internationaux.

L'étude intégrera, dans son volet qualitatif, une évaluation des besoins des opérateurs du terrain.

Dans cette optique l'étude servira d'outil pour orienter les recommandations d'actions à mettre en œuvre en vue de la structuration des secteurs d'activité culturelle en tant qu'activités économiques pérennes.

6.4.2 Argumentaire en faveur de la culture

Les études d'impact de la culture peuvent être utilisées dans la construction d'un argumentaire visant à donner une place plus significative à la culture dans les politiques publiques et dans les programmes de coopération internationale. Dans ce cas de figure, les informations recherchées portent sur le poids économique des secteurs de la culture et sur la mesure de son impact social. Ce dernier en particulier, demande une collecte de données qualitatives spécifiques, relatives notamment à la nature et le nombre de sources de travail et de revenus générées.

6.4.3 Etudes pour mesurer l'impact des politiques et programmes dans le secteur

Lorsqu'il existe des projets ou programmes d'appui aux secteurs de la culture, l'étude d'impact pourra donner une indication chiffrée des résultats en termes des flux économiques et d'impact social. Dans ce cas, l'étude doit mettre en exergue la construction d'indicateurs d'impact spécifiques pertinents pour le projet ou programme en question. Les modalités de collecte des informations nécessaires à mesurer l'évolution des indicateurs doivent également être définies au préalable.

6.4.4 Autres objectifs possibles

- Définir les modalités d'intégration de la culture dans les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté et de développement économique ;
- Définir les politiques d'appui à la culture au niveau régional.

7 Le contenu de l'étude

Ce chapitre présente tous les éléments pouvant être intégrés et analysés dans le contenu d'une étude d'impact socio-économiques de la culture.

Les éléments de contenu ci-après sont proposés à titre indicatif. Le contenu précis pourra être défini de manière moins ambitieuse ou être adapté en fonction des objectifs et des résultats recherchés.

Dans tous les cas, il semble nécessaire d'aborder systématiquement l'analyse des aspects tant qualitatives comme quantitatives caractérisant les secteurs d'activité culturelle.

L'analyse du fonctionnement de chaque secteur d'activité retenu dans le périmètre d'étude d'un point de vue qualitative, notamment en termes de typologie des opérateurs, des institutions, modalités de création, de production de diffusion et de circulation des biens et des services, est nécessaire et préalable au traitement de données chiffrées. C'est l'analyse qualitative de chaque secteur d'activité qui déterminera les données précises qui devront être collectées et les modalités de collecte et d'estimation de ces données.

7.1 Contexte de l'étude

Afin de pouvoir évaluer le fonctionnement et la dynamique générale du secteur, il conviendra de faire une analyse des éléments suivants :

- Environnement économique général :
 - § Système économique en vigueur et niveau d'intervention publique dans l'économie
 - § niveau de formalisation de l'économie
 - § poids économique, taux de croissance économique, niveau d'emploi et volume du commerce extérieur pour les grands secteurs d'activité (primaire, secondaire et tertiaire)
 - § niveau d'investissement public dans les différents secteurs
 - § statistiques générales disponibles

- Situation générale des secteurs d'activité culturelle dans le pays
 - § Politiques publiques mise en œuvre dans chaque secteur d'activité culturelle retenu dans le périmètre de l'étude
 - § Environnement réglementaire des secteurs d'activité culturelle
 - § Programmes d'appui existants, volume d'investissements réalisés
 - § Principaux bailleurs de fonds du secteur et domaines d'intervention

7.2 Identification du périmètre de l'étude

7.2.1 Différentes définitions des secteurs d'activité culturelle

La culture et, par conséquent, le choix des secteurs qui seront retenus dans une étude d'impact des secteurs d'activité culturelle, n'a pas une définition (ni une compréhension) universelle. Cependant, d'une façon générale, les secteurs d'activité culturelle sont identifiés comme ceux ayant comme objet principal la création, le développement, la production, la reproduction, la promotion, la diffusion ou la commercialisation de biens, de services ou de manifestations à contenu artistique, culturelle et/ou patrimonial (dans le sens de patrimoine culturel). Il conviendra, lorsqu'on parle de secteurs d'activité culturelle, de préciser ce qui est compris dans la définition et de garder présent à l'esprit que le concept de base permettant de définir un secteur d'activité culturelle est son rapport au « bien/service/manifestation à contenu culturel ».

Il est à noter que le périmètre établi pour cette définition est également tributaire du contexte social, des préférences personnelles et du bagage culturel de chaque individu. Certains secteurs peuvent être considérés comme non culturels par aucuns, et vice versa. Par exemple, les cybercafés, certains types de tourisme, certains programmes audiovisuels, des spectacles dans des lieux de consommation, etc.

Dans certains pays, notamment dans le monde anglo-saxon, on utilise le terme « industries créatives ». Ceci fait référence à une série de secteurs qui ne peuvent pas être considérés comme strictement culturelles, notamment, les secteurs de la publicité, des logiciels informatiques, des jeux de hasard, du sport, etc. Ces secteurs n'ont pas été inclus dans la liste de secteurs présentés dans le point suivant, afin de s'attacher strictement à la définition de secteur culturel.

Le choix de faire une étude d'impact délimité strictement aux secteurs culturels stricto-sensu est justifié par le fait que, d'une façon générale, le fonctionnement, les besoins et les stratégies d'appui de ces secteurs sont spécifiques et diffèrent donc des autres secteurs inclus dans les « industries créatives ». A titre d'exemple, le secteur de la publicité ne requiert pas, de façon générale, d'un appui publique spécifique, car il est pleinement inséré dans une logique commerciale, ce qui n'est pas le cas des secteurs d'activité culturelle.

Un problème supplémentaire qui se pose dans la définition des secteurs d'activité culturelle est que des nombreux opérateurs et entreprises en Afrique de l'Ouest ont une activité mixte, avec une partie plus ou moins importante répondant à la définition d'entreprise culturelle. Ici on trouve notamment les entreprises techniques, qui fournissent de prestations aussi bien à la production de biens culturels que non culturels (imprimeries, PAO, maquetistes, laboratoires divers, commerce mixte, etc.), le commerce d'objets d'art, de bijouterie, les activités liés au tourisme, etc. Il conviendra d'identifier ces opérateurs et ces activités lors de la réalisation de l'étude qualitative des secteurs d'activité culturelle, afin de pouvoir, ensuite, en estimer le poids économique.

7.2.2 Les secteurs d'activité culturelle

La définition des secteurs d'activité culturelle varie en fonction de l'usage de la définition, du contexte institutionnel, social, géographique, etc. La liste donnée ci-après retient comme élément central de la définition le contenu artistique et/ou culturel du secteur.

Il est recommandé de passer en revue toute cette liste de secteurs afin de définir le périmètre de l'étude d'impact qui sera réalisée. Les caractéristiques institutionnelles du pays peuvent influencer sur la décision de l'étendu de l'étude d'impact, notamment en fonction des responsabilités des différents ministères responsables des secteurs concernés.

Le choix du périmètre de l'étude devra également tenir compte des moyens disponibles, des objectifs de l'étude et de l'utilisation qui en sera faite.

i. Les secteurs d'activité culturelle en tant que tels

Ø Musique

- Création
- Production de tous supports de musique
- Promotion
- Industries techniques (laboratoires, auditoriums, etc.)
- Commercialisation : promotion, importation, distribution, vente au public
- Spectacles musicaux

Ø Cinéma et audiovisuel

- Production d'œuvres cinématographiques, vidéo et autres produits audiovisuels
- Salles de cinéma et autres lieux de projection
- Industries techniques de l'audiovisuel
- Distribution et commercialisation d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles
- Chaînes de télévision

Ø Édition et livre

- Création littéraire, production, création graphique, traduction littéraire
- Éditeurs, y compris édition électronique et sur Internet
- Industries techniques de l'édition
- Commercialisation : promotion, importation, distribution, vente au public
- Presse culturelle spécialisée
- Bibliothèques

Ø Radios

- Sociétés d'émission radiophonique
- Production de programmes radiophoniques

Ø Patrimoine

- Patrimoine bâti
 - conservation, restauration
 - gestion du patrimoine historique
 - archéologie
- Patrimoine immatériel
 - conservation, développement
 - traditions populaires
 - archives

- Patrimoine naturel
 - parcs et réserves naturels
 - zoos, aquariums, jardins botaniques
 - conservation et protection
 - gestion du patrimoine
- ∅ **Arts de la scène**
 - Troupes de théâtre, de danse et autres spectacles vivants
 - Salles de théâtre et de spectacles
 - Autres spectacles vivants
 - Organisation de spectacles
- ∅ **Arts visuels**
 - Photographie
 - Arts plastiques : peinture, sculpture...
 - Art contemporain
 - Galeries et espaces d'expositions et vente
- ∅ **Nouvelles technologies appliquées à la culture**
 - Software à contenu culturel et éducatif
 - Sites internet à contenu culturel et éducatif
 - Autres supports électroniques à contenu culturel et éducatif
- ∅ **Diffusion et événements culturels**
 - Centres et lieux d'animation culturelle
 - Festivals
 - Organisation de salons et de foires
- ∅ **Artisanat d'art**
 - Artisanat artistique et créatif, production d'objets culturels
 - Luthiers
 - Fabrication d'autres instruments de musique
 - Galeries et espaces d'expositions et vente
 - Distribution
- ∅ **Mode et design à contenu culturel / de création**
 - Production
 - Galeries et espaces d'expositions et vente
 - Distribution
- ∅ **Culture scientifique et technique**
 - Recherche et développement
 - Edition spécialisée
 - Activités de diffusion
- ∅ **Architecture**
 - Architecture contemporaine
 - Architecture appliquée à l'infrastructure culturelle
 - Conservation du patrimoine architectural
 - Paysagisme

ii. Secteurs transversaux

- ∅ **Tourisme culturel**
 - Activités directement liées au tourisme culturel
- ∅ **Infrastructure culturelle**

- Centres à vocation multiculturelle
- Autres lieux de diffusion culturelle
- Musées
- Ø **Formation (toutes filières culturelles)**
 - Institutions spécialisées dans les secteurs de la culture
 - Système d'éducation
 - Associations et organismes
 - Formation continue, technique
 - Intervenants et professionnels de la formation
 - Activités d'échange professionnel
- Ø **Communication**
 - Médias (Presse, Audiovisuel, Radio, Internet)
 - Contenu artistique et culturel dans la communication de masse
 - Développement de nouvelles technologies pour la diffusion de biens culturels
- Ø **Conservation, protection et archives**
- Ø **Gouvernance de la culture**
 - Institutions responsables de la culture
 - Associations professionnelles de la culture
 - Institutions et organisations d'appui au secteur

Les secteurs transversaux correspondent à :

14. des activités essentiellement liées à la culture, mais couvrant transversalement diverses filières (Infrastructure culturelle)
15. des activités non directement culturelles, mais dépendant des activités des secteurs de la culture (Tourisme culturel)
16. des secteurs d'activité ayant un impact important sur toutes les filières culturelles (Communication, formation).

7.2.3 La chaîne de valeur : différentes fonctions dans chaque secteur

Chaque secteur d'activité culturelle est composé d'un ensemble d'activités et fonctions exercées par différents opérateurs et reliées entre elles qui concourent pour permettre à une création de l'esprit, matière première se trouvant à la base de tout processus culturel, de se transformer en un bien ou service pouvant être mis à disposition du public-consommateur. Que ce soit un livre, un enregistrement sonore, un spectacle, un produit d'artisanat ou le patrimoine bâti, une série d'activités, économiques ou non, doivent être présentes et s'articuler de façon efficace pour pouvoir donner une forme « consommable » à ce contenu culturel.

Bien entendu, les différentes fonctions nécessaires au fonctionnement efficace d'un secteur dépendent de la nature de l'activité, mais d'une façon générale, les fonctions suivantes doivent être satisfaites pour constituer une filière structurée et pérenne :

17. création
18. production
19. reproduction

20. industries techniques d'appui
21. conservation
22. promotion et communication
23. circulation et diffusion
24. commercialisation
25. formation
26. information, échanges et organisation professionnelle.

L'étude d'impact abordera systématiquement chaque secteur d'activité étudié et analysera séparément chaque fonction à l'intérieur du secteur, tant d'un point de vue qualitative que quantitative.

7.2.4 Les structures et opérateurs du secteur

L'identification des opérateurs et parties prenantes opérants dans les secteurs d'activité culturelle va s'avérer indispensable pour la réalisation d'études qualitatives et quantitatives dans ces secteurs. Ces parties prenantes sont les suivantes :

- Individus – artistes et créateurs, techniciens des secteurs culturels, gestionnaires culturelles, formateurs, autres professionnelles des industries culturelles, fonctionnaires nationaux et internationaux responsables des secteurs de la culture.
- Entreprises privées opérant dans les secteurs de la culture
- Secteur public – Gouvernement central, Collectivités territoriales, Agences gouvernementales et Organismes ayant la tutelle de la culture, autres Organismes publics du secteur
- Institutions culturelles – musées, lieux de spectacles, bibliothèques et médiathèques, archives...
- Institutions de formation
- Associations sans but lucratif, ONG, opérant dans le secteur de la culture
- Fondations opérant dans le secteur de la culture
- Institutions internationales opérant dans les secteurs de la culture (UNESCO, BIT, CNUCED...) ou ayant des programmes de coopération dans ces secteurs (Commission européenne, Secrétariat du Commonwealth, OIF...)
- Organisations d'intégration régionale
- Autres intervenants dans la coopération internationale : coopérations bilatérales, coopérations décentralisées, Institutions culturelles
- Autres sources de financement – système financier, entreprises sponsors d'événements culturels, institutions financières internationale
- Structures réalisant des recherches dans les secteurs et autres experts.

Chacun de ces intervenants a un rôle particulier et des caractéristiques propres dans la chaîne de valeur de chaque secteur. Ceux-ci doivent être explicités dans l'étude qualitative sur le fonctionnement de chaque secteur, afin de pouvoir estimer les flux économiques afférents à chacun d'entre eux.

7.3 Caractéristiques et informations qualitatives de chaque secteur d'activité étudié

Pour chacun des secteurs d'activité culturelle retenus dans le périmètre d'études, il sera réalisé dans une première phase, une analyse sectorielle sur les caractéristiques et spécificités de chaque secteur d'activité retenu dans le périmètre d'étude, y compris les secteurs transversaux (tel que définis dans le point 7.2.2. Cette étude qualitative par secteur servira de base pour :

- l'analyse des besoins des différents secteurs,
- la mesure de l'impact social de la culture,
- l'estimation des données quantitatives,
- la validation des données et statistiques disponibles,
- l'élaboration des modalités spécifiques de collecte de données manquantes, y compris le cas échéant, les méthodes d'estimation de données
- la mesure de l'impact économique de la culture.

Les informations qui devront être compilées et traitées dans cette étude qualitative, pour chaque secteur identifié dans le périmètre de l'étude, portent sur :

Modalités de fonctionnement et dynamique du secteur

27. Principaux opérateurs
28. Qui assure les fonctions dans la chaîne de valeur
29. Fonctions absentes dans la chaîne de valeur
30. Rapports entre les opérateurs, notamment par rapport à leur fonction dans la chaîne de valeur
31. Les forces du secteur
32. Spécificités sectorielles
33. Intervenants dans le secteur (bailleurs de fonds, etc.)
34. Politiques spécifiques dans le secteur
35. Investissements du secteur
36. Evolutions récentes

Nature et nombre des opérateurs existants

37. Catégories d'opérateurs : individuels, associatifs, institutionnels, entreprises privés
38. Opérateurs formellement établis ou non
39. Pérennité de l'actif

40. Volume d'activité économique
41. Identification des activités mixtes (opérateurs assurant simultanément des activités afférentes aux secteurs culturels et des activités non culturelles)
42. Fonction spécifique dans la chaîne de valeur
43. Intégration dans la chaîne de valeur et dans le système économique général
44. Potentiel de développement
45. Faiblesses et contraintes

Nature des emplois

46. Auto-emploi, activités indépendantes, structures employant des salariés, etc.
47. Emploi formel ou non
48. Emploi pérenne ou temporaire
49. Degré de compétence et expertise de l'emploi
50. Niveau de revenus générés

Caractéristiques des marchés et du public

51. Caractéristiques du public
52. Volume de la demande actuel et potentiel
53. Accès à des publics et marchés étrangers

Spécificités régionales et locales

54. Événements et manifestations culturelles significatives par région/localité
55. Infrastructure culturelle par région/localité
56. Informations sur la dynamique économique locale induite par les événements / manifestations / infrastructures culturelles identifiés

- Les informations collectées et traitées dans cette analyse sectorielle permettra de déterminer l'impact social de chaque secteur d'activité culturelle, notamment en fonction du nombre et de la nature des emplois créés.

7.4 La détermination de l'apport économique des secteurs d'activité culturelle

La détermination de l'impact économique direct des secteurs d'activité culturelle retenus dans le périmètre d'étude sera réalisée à la suite de l'étude qualitative sectorielle effectuée.

L'apport économique total qui sera calculé correspond à l'addition de l'apport économique direct et indirect des secteurs de la culture. L'étude présentera de façon distincte ces deux composantes, en explicitant le contenu et les méthodes de calcul.

7.4.1 L'apport économique des secteurs d'activité culturelle

Chaque activité réalisée dans les diverses fonctions de la chaîne de valeur de chaque secteur d'activité peut être valorisée en termes économiques, sur la base des principaux flux économiques générés. Même les activités non marchandes (associatives, à but non lucratifs, actions publiques) peuvent être mesurées en fonction du volume d'emploi et des ressources utilisées dans la production des biens et services. L'addition de la valeur économique de toutes ces activités donne comme résultat le poids économique direct des secteurs d'activité culturelle.

Les données statistiques disponibles ne couvriront pas toutes les fonctions ni tous les secteurs d'activité retenus.

Les flux économiques présentés ci-après seront déterminés sur la base de :

- Statistiques officielles existantes (cf chapitre 7, « Réalisation de l'étude »)
- Données collectées dans le cadre d'autres études ou enquêtes sectorielles
- De ce fait, la collecte de statistiques et données officielles ou des chiffres collectés dans des études sectorielles spécifiques,
- Données et informations collectés moyennant des enquêtes réalisées spécifiquement dans le cadre de l'étude, dans des secteurs non couverts par les données existantes, notamment les secteurs et activités informelles
- Estimations des flux économiques manquants, à partir des informations disponibles,

Les données sont compilées et présentées sous forme de matrice, ce qui facilite sa compréhension et lecture (cf. page suivante). Chaque case de la matrice doit être complétée.

Pour chaque secteur d'activité et chaque fonction dans la chaîne de valeur (illustrés dans la matrice ci-après) seront recherchées ou estimées les informations suivantes :

- **Nombre total d'opérateurs**
 - formels
 - Informels
- **Chiffre d'affaires** (annuel)
- **Valeur ajoutée** (annuel)

- **Emploi total**
 - formels
 - Informels

 - **Exportations et importations (annuelles)**

 - **Investissements réalisés (annuelles, pour les 3 dernières années)**
 - publics
 - privés
-
- **L'addition des flux économiques de chaque composante de la matrice ci-après donne comme résultat la valeur totale de l'apport économique direct des secteurs d'activité culturelle.**

7.5 La détermination de l'apport économique indirect de la culture

En sus de l'apport économique direct, l'étude doit estimer l'impact économique indirect généré par des activités liées aux secteurs d'activité culturelle.

7.5.1 Tourisme culturel

Les chiffres correspondant au tourisme culturel seront estimés en fonction des statistiques relatives au tourisme en général. D'une façon générale, les chiffres correspondant au tourisme en général sont compilés par les organismes nationaux responsables du secteur.

Le tourisme culturel est un sous-groupe du nombre total de touristes. Dans la nomenclature internationale utilisée par la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, la catégorie « tourisme culturel » n'est pas utilisée en tant que tel.

Le tourisme culturel peut être défini comme le tourisme qui est induit par l'existence d'une composante culturelle ou résultant de la visibilité donnée au pays par sa culture. Il s'agira d'une sous partie de la catégorie de touristes venant au pays pour des raisons de « *vacances ou loisirs* » (cette catégorie est identifiée dans les statistiques).

Les chiffres de tourisme culturel doivent inclure également les chiffres propres au tourisme de nationaux à l'intérieur du pays et par région.

Les chiffres de l'impact économique du tourisme culturel correspondront à l'addition des flux économiques générés par ces touristes, calculés sur la base des dépenses estimatives des touristes, nationaux et étrangers :

- Dépenses réalisées dans des secteurs non culturels : hébergement, restauration, transport

Les dépenses réalisées par les touristes dans des biens et services culturels (artisanat, musique, livres, fréquentation de spectacles et de sites du patrimoine, etc.) ne doivent pas être calculés dans cette rubrique car elles sont capturées au niveau de chaque secteur d'activité culturelle (cf. point précédent).

7.5.2 Impact économique local des festivals, des manifestations et événements culturels

Les festivals sont une forme de manifestation culturelle très fréquente en Afrique de l'Ouest. Ce phénomène tend à augmenter, et la sous-région bénéficie ces dernières années d'une augmentation significative des festivals artistiques et culturels organisés.

Les événements et manifestations culturelles correspondent aux salons, foires, fêtes traditionnelles, réunions culturelles, etc.

L'estimation de l'impact économique de ces événements sera faite sur la base de :

57. un recensement des festivals existants

58. un recensement des principales manifestations et événements culturels organisés

59. estimation du nombre de visiteurs fréquentant ces festivals

60. estimation des dépenses moyennes des visiteurs dans des activités non directement considérées comme culturelles : hébergement, restauration, transport

L'addition de ces dépenses correspond à l'impact économique indirect des festivals.

Il est à noter que les flux économiques directs liés à l'organisation des festivals, les entrées, la rémunération des artistes et des organisateurs, etc., seront capturées dans les chiffres afférents aux secteurs respectifs, dans la matrice présentée dans le chapitre précédent.

7.5.3 Impact économique local de l'infrastructure et des activités culturelles

L'existence des infrastructures culturelles ou de sites du patrimoine dans une localité a des impacts durables sur l'activité économique locale. Un musée, un centre culturel, un site du patrimoine, un monument, attirent des visiteurs et des activités économiques qui s'installent autour du site ou de l'événement.

Cet apport pourra être estimé sur la base :

- de l'évolution générale des chiffres d'activité économique au niveau local dans les périodes où l'événement a lieu ou depuis l'ouverture du site ou infrastructure étudié ;
- du nombre de visiteurs du site ou de l'infrastructure, en estimant les dépenses effectuées par les visiteurs dans des activités économiques de proximité. Cette estimation sera effectuée sur la base d'une enquête auprès des visiteurs et auprès des opérateurs économiques de proximité.

L'addition des dépenses des visiteurs attirés par l'infrastructure ou l'événement culturel, correspondra à l'impact économique indirect sur l'économie locale. Il est à noter que les dépenses directement liées à la gestion de l'infrastructure ou le site sont capturées comme un impact économique direct et ne doivent pas être additionnés.

Il est à noter que ces trois formes d'impact économique indirect peut déclencher une dynamique de dynamisation de l'activité économique au niveau local, et avoir des répercussions sur d'autres secteurs d'activité non directement mesurés dans cette étude, comme par exemple, l'immobilier, le commerce, etc. A titre d'exemple, la restauration et valorisation d'un site du patrimoine historique génère de façon générale, une rénovation de l'environnement urbain proche. Les activités de construction, la valorisation des biens immobiliers, l'arrivée de nouvelles entreprises dans le secteur, etc. sont un effet induit indirect. Bien que difficilement mesurables dans le cadre d'une étude d'impact de la culture, ces effets devront être étudiés et explicités dans l'étude.

8 Réalisation de l'étude

8.1 Démarche méthodologique à suivre

Les données statistiques et financières concernant les flux économiques des différents secteurs d'activités culturelle en Afrique de l'Ouest, sont souvent faibles, parcellaires, voire inexistantes.

L'estimation du poids économique de l'économie de la culture dans ces pays implique, dans l'absence de données exhaustives, une approche par recoupement et extrapolation à partir des données collectées et traitées par différentes sources d'information dans le domaine.

8.1.1 Phases dans le processus de réalisation de l'étude

Bien que chaque contexte exige une mise en œuvre spécifique du processus de réalisation de l'étude d'impact, les étapes qui devront être suivies sont les suivantes, présentées en ordre chronologique :

- **Phase préliminaire**

- Identification de la structure responsable de la réalisation de l'étude et des principaux experts
- Information des décideurs politiques sur la pertinence de lancer une étude d'impact socio-économique de la culture
- Définition des objectifs de l'étude
- Définition du périmètre de l'étude
- Identification de toutes les parties prenantes, en tenant compte de la diversité culturelle et institutionnelle
- Réunion des parties prenantes afin de diffuser le projet de réalisation de l'étude et de valider le lancement du processus et les objectifs fixés.

- **Phase initiale de l'étude**

- Identification et compilation des cartographies, études et enquêtes existantes dans les secteurs d'activité culturelle
- Revue des études et enquêtes et identification des informations pertinentes
- Identification des sources des données et des statistiques disponibles
- Prise de contact et implication dans l'étude des structures et organismes possédant des statistiques et données

- Identification des structures pouvant compiler les informations pour les différents secteurs
- **Phase de collecte d'informations et de données**
 - Réalisation de l'étude qualitative sur chaque secteur d'activité culturelle couvert
 - Exploitation des données pertinentes identifiées dans les études et enquêtes existantes
 - Demande des données et statistiques aux organismes identifiés, moyennant une fiche contenant la liste détaillée de données demandées
 - Analyse des données disponibles
 - Identification des données manquantes, par rapport aux informations requises (définies aux points 7.4 et 7.5)
 - Elaboration d'enquêtes spécifiques pour la collecte d'informations manquantes (voir fiche technique ci-après)
 - Réalisation des enquêtes spécifiques, le cas échéant
- **Phase de traitement des données**
 - Traitement des statistiques et données collectées afin de obtenir les flux financiers recherchés (tel que décrits dans les points 7.4 et 7.5)
 - Estimation des données manquantes (voir fiche technique ci-après)
 - Calcul des flux économiques totaux de chaque secteur
 - Validation de chiffres et des statistiques, collectées et estimées, en confrontant la cohérence avec au moins une deuxième base d'information
 - Validation des résultats auprès des personnes et structures sollicitées dans l'élaboration de l'étude
- **Phase de diffusion des résultats**
 - Informations sur les résultats à toutes les parties prenantes, par le biais d'ateliers et réunions d'information
 - Elaboration de supports de communication spécifiques pour la diffusion au public général
 - Transfert des résultats aux utilisateurs potentiels
- **Phase d'actualisation et de mise à jour**
 - Cette phase est permanente et est entamée dès que l'étude est finalisée

- Collecte régulière de données
- Correction des problèmes identifiés
- Echange avec les organismes responsables de la collecte de données, afin d'élaborer des procédures pérennes de collecte et de traitement d'information sur les secteurs d'activité culturelle
- Production annuelle de statistiques concernant l'impact socio économique ds secteurs d'activité culturelle

8.1.2 Identification des sources de données et des chiffres et statistiques existants

La première phase opérationnelle dans la réalisation de l'étude est la consultation de toutes les sources potentielles de données et d'informations chiffrées liées aux secteurs d'activité culturelle (voir point 7.2 ci-dessus).

Les sources de données varieront en fonction du secteur et des types d'informations requises. Les principales sources de données sont présentées ci-après. le type de données, les responsabilités et le périmètre d'action des différents organismes sont particuliers à chaque pays. Les responsables de l'étude doivent identifier les sources pertinentes selon le contexte. Les organisations présentées ci-après sont génériques et peuvent être transposées à tous les pays de la région :

i. Au niveau national :

Organisme / structure	Type de données disponibles
Service responsable de la collecte et le traitement de statistiques au niveau national (Direction nationale des statistiques)	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation de la valeur de la production de biens et services culturels - Valeur ajoutée des secteurs de la culture - Dépenses de ménages par secteur - Recensement national (servant à déterminer les métiers exercés et le secteur d'activité) - Chiffres relatives a commerce extérieur
Service responsable de la collecte et le traitement de données relatives à l'emploi (Ministère du travail, Agence nationale de l'emploi, Observatoire de l'emploi, Direction de la prévoyance sociale,...)	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'emplois par secteur - Statistiques par type de métier exercé - Niveau des salaires - Estimation du nombre d'emplois informels
Service de statistiques de la structure responsable du tourisme au niveau national (Ministère chargé du tourisme, Agence national de tourisme...)	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de touristes dans le pays - Dépenses directs et indirects liés au tourisme - Dépenses directement liées au tourisme culturel - Chiffres des dépenses liés aux événe-

	ments culturels/et festivals
Service responsable de la collecte de statistiques culturel (Ministère en charge de la culture)	<ul style="list-style-type: none"> - Flux économiques liés aux biens et services culturels (vente, circulation des livres et disques, fréquentation des spectacles, de sites et des infrastructures culturelles, etc.) - Répertoire et informations sur les événements et manifestations culturelles - Répertoire d'opérateurs culturels
Service statistique de la Direction nationale des impôts	<ul style="list-style-type: none"> - Montant et nature des recettes d'impôts collectés par secteur d'activité - Volume du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée générée par secteur d'activité
Structures et organismes responsables des statistiques liées au commerce extérieur (Direction Générale des Douanes, Banque Centrale, Service de promotion des exportations, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Valeur des importations de biens et services culturels - Valeur des exportations de biens et services culturels
Direction ou organisme responsable de la planification et du budget national (Direction nationale du budget, Ministère en charge de l'économie et des finances ...)	<ul style="list-style-type: none"> - Dépenses de financement public directement ou indirectement liées aux secteurs de la culture - Part du budget national destiné à la culture, dépenses courantes/et d'investissement
Structure responsable de la collecte des droits d'auteur (Bureau des droits d'auteur, Associations de collecte des copyrights...)	<ul style="list-style-type: none"> - Recettes en provenance des différents secteurs culturels - Montant de transferts aux ayants droit - Volume de réquisitions de biens culturels contrefaits - Valeur du commerce de biens et services culturels
Structure responsable de l'industrie et des PME (Ministère en charge de l'Industrie, Chambre de commerce...)	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'opérateurs et entreprises - Niveau d'emplois moyens par structure/entreprise - Niveau des investissements des entreprises par secteur
Organisme responsable des collectivités territoriales et de la décentralisation (Ministère en charge des collectivités territoriales, Direction Nationale des Collectivités Territoriales...)	<ul style="list-style-type: none"> - Chiffres d'activité économique régionale, sectorisé
Associations professionnelles sectorielles (Associations ou fédérations des professionnels et d'opérateurs des secteurs de la culture)	<ul style="list-style-type: none"> - Informations sur les opérateurs du secteur - Nombre d'opérateurs du secteur - Volume d'affaire du secteur - Informations relatives à l'étude qualitative sur chaque secteur

Institutions culturelles (Agences nationales responsables des différents secteurs, musées, sites du patrimoine, structures responsables de l'organisation d'évènements culturels...)	<ul style="list-style-type: none"> - Données sur le secteur d'activité correspondant - Volume d'activité économique des opérateurs du secteur - Typologie des opérateurs
--	---

ii. Au niveau local :

Organisme / structure	Type de données disponibles
Service responsable de la collecte de statistiques au niveau régional / provincial / local	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation de la valeur de la production de biens et services culturels au niveau local - Valeur ajoutée des secteurs de la culture au niveau local
Service responsable de la collecte et le traitement de données relatives à l'emploi au niveau régional / provincial / local (Directions régionales / provinciales pour l'emploi,...)	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'emplois par secteur - Statistiques par type de métier exercé - Niveau des salaires - Estimation du nombre d'emplois informels (au niveau local)
Services chargées de la culture au niveau régional / provincial / local	<ul style="list-style-type: none"> - Informations et chiffres sur les évènements culturels locaux - Répertoire des opérateurs culturels au niveau local - Chiffres relatifs aux flux économiques liés aux biens et services culturels au niveau local
Collectivités territoriales (régions, provinces, districts, municipalités)	<ul style="list-style-type: none"> - Informations sur l'activité des secteurs de la culture au niveau local - Informations sur les actions et les investissements des collectivités territoriales dans les secteurs culturels
Agences locales chargées de secteurs culturels spécifiques (Missions culturelles, Service de tourisme régional, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Données sur les aspects qualitatifs du secteur couvert - Données quantitatives sectorielles

8.1.3 Identification de cartographies, études, enquêtes existantes dans tous les secteurs de la culture dans le pays concerné

Dans la phase initiale de l'étude devront être identifiées toutes les enquêtes et études réalisées dans les 7 dernières années portant sur les différents secteurs d'activité couverts par l'étude. Il s'agit des études et enquêtes ayant abordé les aspects socio économique de ces secteurs, tels que définies dans le chapitre 7. de ce guide.

Il est à noter que ces enquêtes et études peuvent être réalisés par des :

- organismes publics du pays, au niveau centralisé (Ministères ou agences responsables des secteurs d'activité retenus, Ministère de l'industrie, Ministère du travail...)

- structures au niveau décentralisées (Structures statistiques régionales ou provinciales, Municipalités, Agences de développement régional, etc.)
- groupements ou associations professionnelles des secteurs concernés ;
- partenaires au développement (Organisations internationales, coopérations bilatérales, Structures responsables des projets de développement de ces secteurs...).

Les études réalisées devront être analysées et les informations pertinentes seront identifiées et intégrés tant dans l'étude qualitative que quantitative du secteur. Toutes les informations collectées par ce biais devront être validées sur la base d'une vérification de la cohérence de ces informations entre elles, de la cohérence avec les statistiques collectées ou d'une enquête spécifique réalisée dans le cadre de l'étude d'impact.

8.2 Analyse de chaque secteur d'activité culturelle inclus dans l'étude

La collecte des données et des informations manquantes pour chaque secteur d'activité culturelle sera déléguée par les coordonnateurs de l'étude à une structure opérant dans chaque secteur. Les critères pour le choix des structures sont les suivants :

- Connaissance étroite du secteur d'activité
- Légitimité de la structure auprès du secteur d'activité
- Capacité institutionnelle pour réaliser une étude sectorielle
- Pérennité de l'activité de la structure

Les difficultés de collecte de données dans les secteurs d'activité culturelle, éminemment informels, plaide pour le choix d'une structure bien implantées dans chaque secteur :

- associations professionnelles du secteur
- agence publique responsable du secteur
- organismes non gouvernementaux opérant dans le secteur
- structure de gestion d'un programme / projet d'appui au secteur
- chambre de métiers du secteur
- etc.

L'équipe de coordination du projet sera responsable d'élaborer des termes de référence précis sur les données à collecter et la méthodologie à appliquer par chaque structure, sur la base des critères suivants :

- objectivité et neutralité des structures

- exhaustivité (ou, le cas échéant échantillonnage pertinent) des opérateurs consultés
- transparence des sources utilisées

8.3 Données nécessaires

Les Statistiques culturelles

Les données administratives et les enquêtes par échantillonnage (individus, entreprises et ménages) peuvent produire un large éventail de données culturelles. Celles-ci permettent de mesurer la contribution de la culture à l'économie nationale en termes du Produit Intérieur Brut (PIB) et de tendances, tant en termes d'emploi que de consommation culturels. Les données économiques sur la production et l'emploi des secteurs d'activité culturelle sont produites par la plupart des bureaux nationaux de statistique en regroupant des statistiques économiques communes à partir d'enquêtes économiques existantes qui utilisent les normes de classifications statistiques internationales. Les données sont généralement collectées par l'entremise de sondages auprès d'entreprises et de sociétés, d'enquêtes sur les dépenses des ménages, les revenus ou la population active, de registres professionnels et de recensements. Bien que ces instruments de collecte de données n'aient pas été conçus pour les statistiques culturelles, ils n'en permettent pas moins d'analyser un éventail d'activités culturelles et assimilées.

En Afrique de l'Ouest, les statistiques disponibles concernent, dans la plupart des pays uniquement des activités formellement établies. Certains pays collectent, néanmoins, un certain nombre d'informations concernant les activités informelles, mais rarement dans les secteurs d'activité culturelle.

Lors de la collecte de données, il devra être vérifié systématiquement :

- Sur quelle base les données statistiques ont été collectées : les données peuvent provenir dans certains cas des informations fournies par le service des impôts, auquel cas les activités non soumises à certaines catégories d'impôts ne sont pas incluses.
- Si les statistiques incluent les opérateurs et les activités informelles. Si oui, comment a été estimée la partie informelle. Les méthodes d'estimation de la partie informelle doivent être cohérentes avec les informations compilées dans l'étude qualitative sur chaque secteur.

Afin d'identifier les activités de production de la culture et des biens culturels sera utilisée la classification centrale des produits (CPC 2) et la classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI 4). Elle concerne principalement sur les quatre premières phases de la chaîne de valeur : la création, la production, la diffusion et l'exposition/la diffusion et la consommation.

La liste détaillée des activités culturelles qui sera utilisée pour l'identification des données à collecter est contenue dans le *Cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles (CSC) 2009*¹⁴..

8.4 Collecte de données

La collecte d'information et de données qualitatives et quantitatives sera effectuée par le biais de :

- l'exploitation des enquêtes et études existantes, lorsqu'elles contiennent des données spécifiques pertinentes et récentes.
- la réalisation d'une étude qualitative sur les caractéristiques et fonctionnement des secteurs d'activité culturelle couverts.
- la collecte, l'analyse et le traitement des statistiques officielles obtenues auprès d'organismes et structures chargés de collecter les différents types de données (détaillés au point 8.1.2)
- la réalisation d'enquêtes ciblées, par échantillonnage.

En ce qui concerne les flux économiques déterminant l'apport direct des secteurs d'activité culturelle, les chiffres seront collectés par :

- secteur d'activité
- type d'opérateur, en fonction de la place qu'ils occupent dans la chaîne de valeur
- nature de l'opérateur (individu, association, entreprises...)

Des informations et données seront collectées pour chacune de ces catégories spécifiques, de façon à compléter la matrice présentée au point 7.4.

En ce qui concerne l'apport indirect de la culture, les données à collecter porteront sur le tourisme culturel, ainsi que sur l'impact socio-économique des manifestations, événements et infrastructures culturelles (voir point 7.5).

8.4.1 Réalisation de l'étude qualitative des secteurs d'activité culturelle

L'équipe de projet compileront les informations permettant de réaliser une monographie sur les caractéristiques et le fonctionnement de chaque secteur d'activité culturelle retenu dans l'étude. Cette monographie contiendra les informations détaillées dans le point 7.3, et sera réalisée sur la base de :

¹⁴ http://www.uis.unesco.org/template/pdf/cscl/framework/FCS_2009_FR.pdf

- étude des études et enquêtes disponibles sur le secteur
- réunions avec les parties prenantes du secteur (voir point

8.4.2 Demande des données et statistiques aux organismes identifiés

Sur la base de la nomenclature de secteurs et activités culturelles détaillée dans le CSC (voir point 8.3), l'équipe responsable du projet élaborera une fiche de demande de données, contenant une liste détaillée :

- du type de données sollicitées (détaillées dans les points 7.4.1 et 7.5)
- des secteurs et d'activités culturelles identifiées comme faisant partie u périmètre de l'étude.

Les experts se réuniront avec les responsables de statistiques de chaque organisme identifié, afin de déterminer ensemble les données qui pourront être isolés et mise à disposition de l'étude.

8.4.3 Réalisation d'enquêtes ciblées

Une fois les données manquantes identifiées, tous les secteurs ou activités pour lesquels aucune forme d'estimation statistique n'est possible à partir des données et informations disponibles, fera l'objet d'une enquête ciblée spécifique.

Ces enquêtes ont comme objet de recueillir des informations directement auprès de certains opérateurs culturels, afin de préciser, notamment :

- la typologie des opérateurs dans un secteur
- le volume d'activité d'un secteur (ventes et chiffre d'affaires, marges, investissements), d'une fonction ou d'un type d'opérateur spécifique dans un secteur
- le volume et les caractéristiques des emplois dans un secteur spécifique

Ces enquêtes seront élaborées par l'équipe d'experts et les données seront collectées soit par des enquêteurs directement sous la direction de l'équipe d'experts chargées de l'étude, ou bien par les structures sectorielles identifiées pour collectées les informations sur les différents secteurs (voir point 8.2).

Les enquêtes seront spécifiques et différenciées selon la nature de l'activité économique mesurée et les données spécifiques recherchées. Les données seront collectées à partir d'un questionnaire spécifique élaboré en fonction des données recherchées. Quelques fiches d'enquêtes types sont présentées à l'annexe II. Elles couvrent, à titre d'exemple, quelques secteurs et fonctions spécifiques. Elles peuvent servir de modèle pour l'élaboration d'enquêtes dans d'autres secteurs et fonctions.

La méthodologie de réalisation des enquêtes ciblées prévoit des enquêtes par échantillonnage. C'est-à-dire qu'elles ne couvrent pas nécessairement tous les opérateurs d'un secteur, mais

seulement un échantillon suffisant pour pouvoir estimer les flux économiques au niveau national.

Les informations collectées par le biais d'enquêtes seront intégrées dans l'étude qualitative par secteur d'activité.

8.5 Traitement des données

Une estimation fiable des flux économiques du secteur nécessite le rassemblement et l'analyse de toutes les informations quantitatives disponibles pour ces secteurs. Au-delà des chiffres qui seront collectés au niveau des services de statistiques, les enquêtes directes auprès des responsables institutionnels et organisateurs d'événements devraient permettre d'élaborer une bonne estimation des flux liés aux institutions et aux événements culturels. En revanche, l'atomisation et faible structuration des opérateurs culturels privés seront un obstacle pour l'estimation des flux économiques concernés. Ces lacunes pourront être partiellement comblées par des enquêtes directes auprès des principales opérateurs / entreprises culturelles et auprès de certaines catégories spécifiques de diffuseurs et distributeurs, comme par exemple les boutiques de biens et objets culturels dans les hôtels et lieux touristiques, les associations d'artisans d'art, etc. Cependant, ceci devra être précisé à la lumière des résultats de l'étude qualitative, de l'analyse des études et enquêtes existantes et de l'analyse des statistiques officielles ayant pu être collectées.

L'analyse et croisement de l'ensemble de ces informations devraient permettre d'effectuer une estimation fiable des flux économiques liés à l'économie de la culture : investissements, emplois, participation au produit national, rentrée de devises générées par les secteurs de la culture.

Les phases spécifiques liées au traitement des données sont détaillées ci-après :

8.5.1 Collecte des informations manquantes

Lorsque l'analyse des informations et données et statistiques disponibles révèle quels sont les secteurs, les fonctions et les catégories d'opérateurs spécifiques pour les quels des données fiables ne sont pas disponibles, l'équipe d'experts identifie :

- Quelles données peuvent être estimées, avec un degré raisonnable de fiabilité, à partir des informations disponibles, notamment dans les études qualitatives sectorielles
- Quelles données ne peuvent pas être estimées, par manque d'informations pertinentes dans le secteur. Dans ces derniers cas, des enquêtes spécifiques directes seront réalisées (voir point 8.4.3 ci-dessus)

8.5.2 Estimation des données manquantes

Lorsque l'analyse des données et statistiques disponibles permet d'identifier, sur la base des informations nécessaires définies dans les points 7.4 et 7.5, quelles données ne sont pas disponibles, il conviendra de chercher des informations permettant de réaliser une estimation des flux manquants.

Cette estimation est réalisée en fonction du type de donnée qui manque et des données et informations qui sont présentes. Les principales estimations qui seront amenés à faire les responsables de l'étude sont :

- a. lors que le chiffre d'affaires ou le niveau d'activité d'un secteur spécifique ou d'une fonction spécifique à l'intérieur d'un secteur n'est pas disponible, il peut être estimé sur la base du nombre d'agents réalisant cette fonction et du volume d'activité ou valeur ajoutée moyenne apporté par agent :

$$VA \text{ globale} = Nb \text{ Ag} \times VA \text{ moyenne individuelle}$$

où

VA globale : Valeur ajoutée pour un secteur spécifique

Nb Ag : estimation du nombre d'agents réalisant cette même activité au niveau global, disponible dans les statistiques collectées ou estimés à partir de l'étude qualitative sectorielle

VA moyenne individuelle : Valeur ajoutée moyenne estimée à partir des enquêtes ou de l'étude qualitative

- b. Lors que le nombre d'opérateurs dans un secteur d'activité ou dans une fonction spécifique est manquant :

$Nb \text{ Ag} = Nb \text{ Ag G}$, extrapolé au niveau national en proportion à la population et au niveau économique régional vs national.

$Nb \text{ Ag G}$ étant le nombre d'agents identifiés dans une zone géographique délimitée, à travers les enquêtes ciblées où l'étude qualitative.

- c. Lors que le nombre d'emplois dans un secteur d'activité ou dans une fonction spécifique est manquant :

$Tr \text{ tot} = Tr \text{ R}$, extrapolé au niveau national en proportion à la population et au niveau économique régional vs national.

où

$Tr \text{ Tot}$ est le nombre total d'emplois créés dans un secteur ou une fonction spécifique d'un secteur au niveau national

$Tr \text{ R}$ est le nombre d'emplois estimés dans une zone géographique délimitée, à partir des enquêtes ciblées ou de l'étude qualitative.

- d. Lors que d'autres flux économiques sont manquants (investissements, exportations, importations), ils peuvent être estimés à partir des flux connus pour un groupe d'opérateurs ou dans une zone géographique délimitée :

$F \text{ Ec Tot} = F \text{ Ec Moyen} \times \text{nombre total d'opérateurs au niveau national}$

$F \text{ Ec Tot} = F \text{ Ec G}$ extrapolé au niveau national en proportion à la population et au niveau économique régional vs national.

où

$F \text{ Ec Tot}$: Flux économique total pour un secteur ou une fonction spécifique dans un secteur

$F \text{ Ec Moyen}$: Flux économique moyen estimé pour un échantillon d'opérateurs

$F \text{ Ec G}$: Flux économique moyen estimé pour ou pour une zone géographique délimitée

- e. Lors qu'il s'agit d'activités mixtes pour un secteur d'activité ou une fonction spécifique dans un secteur d'activité. La part correspondant aux activités afférentes aux secteurs culturels sera calculée sur la base du volume moyen d'activité pour un groupe d'opérateurs de ce secteur, estimé à partir des informations prévenantes des enquêtes spécifiques ou de l'étude qualitative

8.5.3 Estimation des flux économiques globaux recherchés

Ø Calcul de l'apport économique total, mesuré en termes de valeur ajoutée globale

La mesure de l'apport économique direct d'un secteur d'activité culturelle correspond à l'addition de la part afférente aux activités culturelles de la valeur ajoutée de tous les opérateurs identifiés opérant dans un secteur d'activité. Ceci correspond au résultat obtenu de la matrice présentée au point 7.4.

L'apport économique direct en termes de valeur ajoutée de tous les secteurs d'activité culturelle correspond à :

$$\begin{aligned} & \text{Valeur ajoutée totale du secteur d'activité culturelle 1} \\ & \qquad \qquad \qquad + \\ & \text{Valeur ajoutée totale du secteur d'activité culturelle 2} \\ & \qquad \qquad \qquad + \\ & \qquad \qquad \qquad \dots \\ & \text{Valeur ajoutée totale du secteur d'activité culturelle N} \end{aligned}$$

L'apport économique total des secteurs de la culture correspond à :

$$\begin{aligned} & \text{Valeur ajoutée totale de tous les secteurs d'activité culturelle} \\ & \qquad \qquad \qquad + \\ & \text{Valeur ajoutée estimée correspondant à l'apport indirect de la culture (point 7.5)} \end{aligned}$$

Ø Calcul de l'apport économique de la culture par rapport au PIB total

Une fois que les deux valeurs estimées par la formule précédente sont calculées, la proportion de la culture par rapport au PIB total correspond à :

$$\frac{\text{Apport économique total des secteurs de la culture}}{\text{PIB total}}$$

Les chiffres estimés doivent correspondre à une même période annuelle.

FICHES TECHNIQUES

Fiche no 1	Phase préliminaire	
Objectif de l'étape	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation du lancement de l'étude • Détermination des objectifs et du périmètre de l'étude 	Durée : 2 mois
Activité 1	<p>Identification de la structure responsable de la réalisation de l'étude et des principaux experts</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des compétences disponibles dans les différentes structures - Analyse de la pérennité de la structure - Décision du bailleur de fonds et des décideurs politiques 	
Activité 2	<p>Information des décideurs politiques sur la pertinence de lancer une étude d'impact socio-économique de la culture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un argumentaire - Préparation des supports d'information - Identification des décideurs politiques pertinents - Organisation de réunions d'information 	
Activité 3	<p>Définition des objectifs et du périmètre de l'étude</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des moyens disponibles - Prise en compte des secteurs couverts par les ministères concernés par l'étude - Consultation de toutes les parties prenante ; réunions d'information et d'échange 	
Activité 4	<p>Identification de toutes les parties prenantes</p> <ul style="list-style-type: none"> - en tenant compte de la diversité culturelle et institutionnelle 	

Fiche no 2	Phase initiale de l'étude	
Objectif de l'étape	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation du lancement de l'étude • Identification du contexte de réalisation et des données disponibles • Implication de toutes les parties prenantes 	Durée : 2 mois
Activité 1	Identification et compilation des cartographies, études et enquêtes existantes dans les secteurs d'activité culturelle dans le pays <ul style="list-style-type: none"> - Consultation des parties prenantes - Demande des études disponibles - Compilation des études 	
Activité 2	Revue des études et enquêtes et identification des informations pertinentes <ul style="list-style-type: none"> - Analyse du contenu des études disponibles au regard des objectifs et du périmètre de l'étude d'impact 	
Activité 3	Identification des sources des données et des statistiques disponibles <ul style="list-style-type: none"> - Prise de contacts avec toutes les structures pressenties comme disposant des données dans ces secteurs - Identification, en étroite collaboration avec les structures identifiées, des données disponibles 	
Activité 4	Prise de contact et implication dans l'étude des structures et organismes possédant des statistiques et données <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une réunion d'information - Constitution d'un groupe de travail formel, avec l'implication des structures disposant de données - Organisation de réunions régulières du groupe de travail 	
Activité 5	Identification des structures pouvant compiler les informations pour les différents secteurs <ul style="list-style-type: none"> - Identification d'une structure par secteur d'activité - Prise de contact avec les structures pressenties pour être associées à l'étude - Analyse de la capacité, disponibilité, rigueur et pérennité des structures identifiées - Signature d'un accord de coopération établissant les modalités de mise en œuvre du projet (moyens mis à disposition, modalités pratiques d'intervention, coordination et supervision des travaux) 	

Fiche no 3	Phase de collecte d'informations et de donnés	
Objectif de l'étape	<ul style="list-style-type: none"> • Compiler toutes les données nécessaires à la réalisation de l'étude 	Durée : 4 mois
Activité 1	Réalisation de l'étude qualitative sur chaque secteur d'activité culturelle couvert <ul style="list-style-type: none"> - Consultation des parties prenantes - Demande des études disponibles - Compilation des études 	
Activité 2	Exploitation des données pertinentes identifiées dans les études et enquêtes existantes <ul style="list-style-type: none"> - Analyse du contenu des études disponibles au regard des objectifs et du périmètre de l'étude d'impact 	
Activité 3	Demande des données et statistiques aux organismes identifiés, moyennant une fiche contenant la liste détaillée de données demandées <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'une fiche de demande avec la liste détaillée du type de données sollicitées et des secteurs et activités visés 	
Activité 4	Analyse des données disponibles <ul style="list-style-type: none"> - Identification des données manquantes, par rapport aux informations requises (définies aux points 7.4 et 7.5) - 	
Activité 5	Réalisation d'enquêtes spécifiques pour la collecte d'informations manquantes (voir fiche technique ci-après) <ul style="list-style-type: none"> - Identification des données à collecter - Identification de l'échantillon à consulter - Elaboration de fiches de collecte de données 	

Fiche no 4	Phase de traitement des données	
Objectif de l'étape	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir des résultats globaux en termes des flux financiers afférents aux secteurs d'activité culturelle 	Durée : 4 mois
Activité 1	<p>Traitement des statistiques et données collectées afin d'obtenir les flux financiers recherchés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérification des données reçues par rapport aux fiches de demande de données - Relance des organismes pour l'obtention des données manquantes - Traitement statistique des données afin d'obtenir les flux recherchés 	
Activité 2	<p>Estimation des données manquantes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concertation avec les statisticiens de service de statistique national, afin de valider les méthodes d'estimation utilisées - Exercice d'estimation de données, à partir des informations disponibles 	
Activité 3	<p>Calcul des flux économiques totaux de chaque secteur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exercice de calcul des résultats par secteur et par fonction 	
Activité 4	<p>Validation de chiffres et des statistiques, collectées et estimées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exercice de validation par les experts, en confrontant les chiffres obtenus avec une deuxième source d'information - Assurer la cohérence des chiffres obtenus avec les statistiques existantes et avec les constats tirés des études qualitatives sectorielles - Réunion de validation des résultats auprès des personnes et structures sollicitées dans l'élaboration de l'étude 	
Fiche no 5	Phase de diffusion des résultats	
Objectif de l'étape	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des résultats de l'étude en vue du développement des secteurs d'activité culturelle 	Durée : 2 mois

Activité 1	<p>Information sur les résultats à toutes les parties prenantes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'ateliers de travail avec les principales parties prenantes, afin d'en assurer l'appropriation par les utilisateurs potentiels et de maximiser l'utilisation des résultats de l'étude - Organisation de réunions d'information pour diffuser les résultats et contribuer ainsi à la visibilité des secteurs d'activité culturelle comme facteurs de développement - Elaboration d'un argumentaire valorisant le rôle de la culture dans le développement, basé sur les résultats trouvés.
Activité 2	<p>Elaboration de supports de communication spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour la diffusion au public général - pour la communication vers les décideurs politiques - pour l'information des partenaires au développement
Activité 3	<p>Valorisation des résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour la mesure de l'impact des projets et programmes en cours - Dans l'élaboration de politiques publiques dans le domaine culturel - Pour l'élaboration de programmes d'appui et des projets de développement dans les secteurs d'activité culturelle

Fiche no 6	Phase d'actualisation et de mise à jour	
Objectif de l'étape	<ul style="list-style-type: none"> • Produire et diffuser de façon régulière les informations et données sur les secteurs de la culture, afin de contribuer à la transformation de la culture en un facteur de développement 	Durée : permanente
Activité 1	<p>Collecte régulière de données</p> <ul style="list-style-type: none"> - Echange avec les organismes responsables de la collecte de données, afin d'élaborer des procédures pérennes de collecte et de traitement d'information dans les - Concertation régulière entre les services statistiques du Ministère de la Culture et les services statiques généraux en vue de l'échange régulier d'informations - Concertation avec les statisticiens de service de statistique national pour établir des modalités de collecte de données adaptées aux secteurs de la culture 	
Activité 2	<p>Correction des problèmes identifiés</p> <ul style="list-style-type: none"> - A travers les informations recueillies dans les réunions et ateliers d'information et diffusion - A travers l'amélioration des méthodes de collecte et de traitement des données des secteurs de la culture 	
Activité 3	<p>Elaboration des statistiques culturelles annuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur le poids économique de la culture - Sur l'impact social de la culture - Sur l'évolution de la dynamique culturelle nationale 	

ANNEXE I

Identification des projets relatifs à la mesure de l'impact socioéconomique de la culture en Afrique de l'Ouest

Cette annexe présente les résultats de la première étape du projet d'élaboration du Guide méthodologique pour l'élaboration d'études sur l'impact socio-économique de la culture dans les pays membres de la CEDEAO.

La première partie du projet a été consacrée à l'identification et exploitation des différents projets et études réalisées dans la région, relatives à la mesure du poids économique de la culture dans la sous-région.

Ces projets prennent différentes formes : cartographies, statistiques nationales, étude d'impact, élaboration d'indicateurs. L'objet cependant est similaire dans tous les cas : collecter, traiter et diffuser des informations permettant d'appréhender l'importance et l'impact de la culture dans les pays concernés, afin d'aider à la prise de décisions concernant les politiques et l'action publique dans le domaine culturel.

Dans les résultats présentés plus bas, ont été retenus uniquement les projets et études couvrant explicitement des pays d'Afrique de l'Ouest. Cependant, des nombreuses initiatives au niveau international ont été également étudiées et serviront de base à l'élaboration du Guide méthodologique. Tout particulièrement, le nouveau cadre pour les statistiques culturelles, publié par l'UNESCO en 2010, servira de base de travail pour la dimension statistique du Guide méthodologique. Aussi, les données collectées par la CNUCED en matière de commerce extérieur de biens et services culturels serviront comme point de départ pour la collecte d'informations dans ce sens.

Une grille d'analyse commune a été élaborée et les résultats sont présentés de façon synthétique afin d'en faciliter la lecture.

Etudes et projets en cours

1. Projet UNESCO pour l'élaboration d'une Batterie d'indicateurs d'impact de la culture dans le développement

Institutions responsables : UNESCO, avec financement AECID (Espagne)

Pays concernés en Afrique de l'Ouest : Ghana

Couverture géographique : Le projet est d'envergure internationale. Dans la phase actuelle, 12 pays dans le monde ont été identifiés comme pays pilote, dont le Ghana en Afrique de l'Ouest.

Description du projet :

Il s'agit d'un projet de recherche et d'action de l'UNESCO destiné à développer des indicateurs pour mesurer l'impact de la culture dans le développement, à travers 14 indicateurs quantitatifs. Ces indicateurs portent sur l'impact dans les domaines social, économique, de gouvernance, éducation, patrimoine et communication.

L'objet est de fournir des informations et d'influencer la prise de décisions dans le domaine de la culture, sur la base d'indicateurs vérifiables. Cet ensemble d'indicateurs devrait offrir une vision générale de la contribution à et la relation entre la culture et le développement au niveau national.

Phase d'avancement :

Le projet est en cours, dans sa deuxième année de mise en œuvre, avec la participation d'une dizaine d'experts internationaux. Les indicateurs sont en cours d'élaboration et de test dans quelques pays. Le Ghana commencera sa phase de test au mois de Mai 2011, dans le but d'identifier des indicateurs adaptés à sa réalité socioéconomique.

Limitations et obstacles rencontrés, à tenir en compte dans l'élaboration du guide méthodologique :

Le projet se met en œuvre lentement en raison de la difficulté d'identifier des indicateurs quantitatifs mesurables homogènes et validés par tous les experts concernés.

Enseignements pour l'élaboration du guide méthodologique :

- tenir compte des différentes dimensions d'impact de la culture dans le développement, et non seulement l'impact économique direct, qui est trop limitatif ;
- l'application d'un cadre méthodologique et statistique trop élaboré limite l'application de cette méthodologie en Afrique de l'Ouest, qui ne dispose guère, au stade actuel, de statistiques exhaustives suivant les nomenclatures préconisées au niveau international ;
- proposer des modalités de prise en compte des secteurs informelles de la culture ;

Liens et synergies possibles avec le projet d'élaboration d'une méthodologie :

- Vu qu'un des deux pays de test du guide méthodologique est le Ghana, il conviendra de contacter les équipes responsables de l'élaboration des indicateurs UNESCO, afin de trouver une approche commune avec cette démarche, en vue d'élaborer des méthodologies convergentes de mesure de l'impact de la culture.
- Partager les informations des deux projets, afin de capitaliser les enseignements respectifs.

2. Programme d'Identification du Champ des entreprises et des Industries de la Culture (ICIC)

Institution responsable : Organisation internationale de la Francophonie (OIF), mis en œuvre par l'association Culture et Développement

Pays concernés en Afrique de l'Ouest : Sénégal, Burkina Faso, Mali

Couverture géographique :

A terme, l'idée est de couvrir tous les pays francophones, avec une phase pilote qui concerne des chantiers régionaux : Asie du Sud-Est et Pacifique, Caraïbe, Afrique centrale, Afrique de l'Ouest, avec trois pays pilote.

Description du projet :

Programme de soutien aux États, en vue de la mise en place d'un système d'informations économiques sur la culture, visant à pallier le déficit en données et en informations sur le secteur des industries culturelles et d'en estimer la taille, l'importance et le potentiel économique. Il a aussi pour objectif d'identifier les opérateurs et entreprises intervenant dans les filières retenues.

En pratique, le programme se limite à élaborer une cartographie de certains secteurs de la culture dans les pays pilote identifiés.

Phase d'avancement :

Commencé en 2007, le projet est au stade actuel, stagnant, en raison de la difficulté de collecter les données nécessaires. Des études sectorielles ont été menées dans les trois pays pilotes, avec des questionnaires distribués auprès des opérateurs et entreprises culturelles identifiées.

Limitations et obstacles rencontrés, à tenir en compte dans l'élaboration du guide méthodologique :

Le programme porte sur quelques secteurs d'activité, ce qui limite la portée des résultats en termes de mesure d'impact de la culture..

Le programme a trouvé une forte résistance des opérateurs consultés à fournir les informations demandées, notamment celles concernant le chiffre d'affaire. Ce type d'approche de demande directe d'informations financières devra être prévue une solution doit être trouvée afin de surmonter cet obstacle.

Enseignements pour l'élaboration du guide méthodologique :

L'élaboration d'une étude d'envergure nationale de mesure de 'l'impact socioéconomique de la culture doit compter sur le soutien des autorités nationales, et non seulement celles responsables de la culture, le tourisme et l'artisanat, mais aussi les ministères responsables de l'économie, du commerce extérieur, du travail, et les agences chargées de la collecte de statistiques, et les autorités décentralisées.

L'association des associations professionnelles est indispensable pour avoir l'appui des opérateurs culturels, qui sont les premiers visés par ce type d'études.

Liens et synergies possibles avec le projet d'élaboration d'une méthodologie :

Le projet n'ayant pas une base méthodologique très développée, peu de liens peuvent être trouvés au niveau de l'élaboration de l'approche méthodologique.

Par contre, dans la phase de test du Guide méthodologique au Burkina, des leçons seront à tirer par rapport à l'expérience de réalisation de la cartographie des secteurs de la culture dans le cadre de ce projet dans ce pays.

3. Projet de recherche sur les industries culturelles de l'Observatoire des Industries Culturelles ACP

Institutions responsables : Secrétariat ACP, sur financement de la Commission européenne

Pays concernés en Afrique de l'Ouest : Guinée Bissau

Couverture géographique : L'ambition du projet est tous pays ACP. Dans la phase pilote, les recherches se dérouleront dans 6 pays ACP (Jamaïque, Guinée Bissau, Rép. Dém. du Congo, Botswana, Djibouti et Papouasie Nouvelle Guinée).

Description du projet : Le projet a été lancé en 2008. L'objectif du projet est de répondre à trois questions :

- Comment analyser le secteur culturel ?
- Comment collecter et analyser des statistiques et indicateurs culturels ?
- Comment concevoir, formuler et mettre en œuvre des politiques culturelles et des stratégies ?

La méthode adoptée se base sur plusieurs axes de recherche :

- Les cas d'études : collecte d'information directement dans la réalité professionnelle des acteurs culturels du pays
- La chaîne de valeur : modélisation du processus économique qui sous-tend le cycle d'activités d'une entreprise ou d'un secteur créatif (de la création jusqu'à la consommation du bien ou service offert)
- La recherche-action, avec une approche participative

Il ne s'agit pas de dresser une cartographie « neutre » des structures culturelles, mais d'identifier des pistes de développement et d'étayer par des exemples concrets, les décisions d'intervention publiques et/ou d'investissement privé.

Phase d'avancement : Projet en cours. Les premières monographies (y compris Guinée Bissau) devaient être livrées au premier semestre 2010, mais le projet a pris du retard. Pour le moment du aux difficultés de mise en œuvre, malgré les ressources allouées, n'ont pas donné des résultats.

Limitations et obstacles rencontrés, à tenir en compte dans l'élaboration du guide méthodologique :

La méthodologie a été mal définie et les résultats mal identifiés et difficilement atteignables. Difficultés de trouver les personnes ressources adéquates au niveau du pays concerné (Guinée Bissau) pour réaliser l'étude sur le terrain. Compétences techniques insuffisantes pour mener le projet à bien.

Enseignements pour l'élaboration du guide méthodologique :

Les résultats attendus de l'étude doivent être réalistes et fixés en amont. La méthodologie retenue doit avoir un lien précis et concret avec les résultats prévus. La méthodologie doit être précise et applicable à la réalité du terrain. Les personnes-ressources et institutions pouvant mener l'étude doivent être pré-identifiées et avoir les compétences techniques nécessaires pour mener ce type d'étude.

Liens et synergies possibles avec le projet d'élaboration d'une méthodologie :

Les faiblesses méthodologiques de ce projet seront exploitées et l'expérience capitalisée dans l'élaboration du Guide méthodologique.

4. Réalisation d'une étude des impacts de la culture sur le développement du Burkina Faso

Institutions responsables : UNESCO, Ministère de la Culture du Burkina Faso, financé par le Fonds international pour la Diversité Culturelle (Convention UNESCO 2005)

Pays concernés en Afrique de l'Ouest : Burkina Faso

Couverture géographique : Burkina Faso

Description du projet : Réaliser une étude sur le poids socio-économique des secteurs de la culture au Burkina Faso.

Phase d'avancement : L'accord de financement de ce projet a été donné en décembre 2010. Il est actuellement en phase de démarrage. La méthodologie de réalisation de l'étude n'est pas encore établie.

Limitations et obstacles rencontrés, à tenir en compte dans l'élaboration du guide méthodologique :

Difficultés à identifier les personnes ressources ayant les connaissances techniques nécessaires pour réaliser l'étude.

Enseignements pour l'élaboration du guide méthodologique :

Aucun pour le moment. Le projet n'est pas encore suffisamment avancé.

Liens et synergies possibles avec le projet d'élaboration d'une méthodologie :

Lors de la phase de test du Guide méthodologique au Burkina Faso, des contacts ont été pris avec l'équipe responsable de l'élaboration de cette étude afin d'utiliser le Guide méthodologique comme base pour la élaboration de l'étude d'impact socio-économique de la culture au Burkina. L'étude qui va être réalisée au Burkina sera une application réelle de la méthodologie proposée dans le Guide méthodologique et servira d'exemple pour d'autres pays de la région qui ont l'intention de réaliser des études dans ce domaine.

5. Atelier régional sur les statistiques culturelles dans les Etats membres de l'UEMOA.

Institutions responsables : UEMOA

Pays concernés en Afrique de l'Ouest : Tous les pays membres de l'UEMOA

Couverture géographique : Afrique de l'Ouest

Description du projet : Un atelier de travail de 5 jours a été organisé à Lomé en octobre 2010 concernant l'élaboration de statistiques économiques sur les secteurs d'activité culturelle dans les pays concernés.

Les responsables nationaux de statistiques ont travaillé dans l'élaboration d'une approche commune dans ce domaine.

Phase d'avancement :

L'atelier a eu lieu en octobre 2010, cependant, aucune information n'est disponible en ligne et les résultats de cet atelier n'ont pas pu être encore identifiés.

Limitations et obstacles rencontrés, à tenir en compte dans l'élaboration du guide méthodologique : Non connus.

Enseignements pour l'élaboration du guide méthodologique :

Les informations relatives à l'élaboration du guide méthodologique doivent être publiés en ligne afin qu'ils soient consultables par les utilisateurs éventuels.

Liens et synergies possibles avec le projet d'élaboration d'une méthodologie :

Lors de la mission de terrain au Burkina Faso, la mission consultera les organisateurs et participants au séminaire afin d'avoir accès et d'exploiter les résultats. Ils seront intégrés dans l'élaboration du Guide méthodologique.

6. Divers annuaires statistiques de la culture

Institutions responsables : Ministère de la Culture

Pays concernés en Afrique de l'Ouest : divers pays, notamment Burkina Faso, Mali, Nigeria.

Couverture géographique : Afrique de l'Ouest

Description du projet :

Divers ministères responsables de la Culture d'Afrique de l'Ouest élaborent des annuaires statistiques contenant des informations chiffrées sur les activités culturelles. Ces annuaires sont réalisés par des cellules statistiques à l'intérieur des ministères et publiés régulièrement.

Dans les pays où des cellules spécifiques dédiées à la collecte de données sur la culture n'existent pas, les documents de politiques culturelles prévoient, dans la plupart de pays d'Afrique de l'Ouest, leur création. C'est le cas du Sénégal, du Bénin, du Togo.

D'une façon générale, aucun des annuaires statistiques de la culture consultés ne donnent une mesure de l'impact global des secteurs culturels dans le pays. Ils se limitent à collecter et à présenter des chiffres concernant les événements culturels, la fréquentation et utilisation d'infrastructures culturelles, etc. de ce fait, leur utilité en termes de politiques culturelles est limitée.

Phase d'avancement :

Tous ces annuaires statistiques de la culture ont commencé dans les trois dernières années, suivant la prise de conscience des gouvernements sur le potentiel de développement de la culture et comme reflet de l'évolution de la réflexion internationale dans ce domaine.

Dans d'autres pays, ces annuaires ont été prévus, mais non encore réalisés.

Limitations et obstacles rencontrés, à tenir en compte dans l'élaboration du guide méthodologique :

Le manque de ressources humaines, techniques et financières des cellules en charge des produire les annuaires statistiques limitent leur portée. Les méthodologies utilisées ne permettent pas d'estimer le poids économique des secteurs de la culture dans leur ensemble.

Enseignements pour l'élaboration du guide méthodologique :

Le Guide méthodologique devra répondre au besoin des cellules statistiques des ministères de la culture de la sous-région en matière de méthodologie de collecte et de traitement de statistiques sectorielles. La coordination avec les services nationaux de statistiques est une des fonctions qui devra être couverte par les cellules statistiques des ministères de la culture. De ce fait, le Guide méthodologique devra donner des orientations dans ce sens.

Liens et synergies possibles avec le projet d'élaboration d'une méthodologie :

Le Guide devra être élaboré tenant compte des compétences techniques disponibles au sein des ministères de la culture concernées et de leur responsabilité en matière d'élaboration d'études sur l'impact socio-économique de la culture. Un travail étroit avec les cellules responsables de statistiques des ministères respectifs sera mené lors des missions de terrain prévues dans l'élaboration du Guide méthodologique

Etudes et projets réalisés

7. Projet de soutien aux industries culturelles (Cultural Industries Support Project CISP)

Institutions responsables : Ghana National Commission on Culture, avec financement de la Commission européenne

Pays concernés en Afrique de l'Ouest : Ghana

Couverture géographique : Ghana

Description du projet : L'objectif du projet est d'établir un inventaire national sur le secteur culturel pour identifier son importance qualitative et quantitative dans le développement national du Ghana. Les activités prévues étaient :

- Créer une base de données des industries culturelles au Ghana.
- Identifier le nombre d'emplois, la production et la valeur ajoutée

La méthodologie utilisée a été de collecter des informations par le biais de 2000 questionnaires distribués aux opérateurs culturels et de réaliser des études de cas dans chaque région du pays.

Phase d'avancement : Première phase réalisée et finalisée en 2008. Le site du projet a été alimenté jusqu'en juillet 2010. Il est à présent discontinué.

(www.ghanaculture.gov.gh/privatecontent/File/CISP/Ghana/CISP/DATABASE)

Limitations et obstacles rencontrés, à tenir en compte dans l'élaboration du guide méthodologique :

Les résultats atteints par cette étude portent sur les caractéristiques socio-économiques des entreprises et opérateurs consultés, mais n'apportent pas une mesure économique du poids des secteurs de la culture dans le pays. Les résultats fixés pour l'étude n'ont pas été atteints de ce point de vue. Les informations fournies, qui se limitent à une analyse d'enquêtes, ne sont pas de nature à orienter la prise de décisions en matière de politiques culturelles du pays.

La méthodologie choisie ne permettait pas d'arriver aux résultats escomptés.

La durabilité du projet n'a pas été assurée. Une base de données doit être alimentée durablement pour assurer son utilité.

Enseignements pour l'élaboration du guide méthodologique :

Le Guide méthodologique a comme objectif de donner des lignes d'orientation pour la réalisation d'études sur le poids économique de la culture au niveau national, et doit donner des orientations méthodologiques permettant d'estimer le poids global des secteurs de la culture dans les comptes nationaux.

L'expertise existante et les informations disponibles dans le domaine de la culture sont une difficulté pour la réalisation d'études d'ensemble sur l'impact socio-économique de ce secteur.

Les études sur l'impact économique doivent prévoir dans sa méthodologie les modalités de mise à jour, car les études dans ce domaine prennent tout leur sens lorsqu'il peuvent refléter l'évolution du secteur dans le temps.

Liens et synergies possibles avec le projet d'élaboration d'une méthodologie :

Les informations du rapport final de l'étude seront utilisées et les personnes ressources ayant intervenues dans l'élaboration du projet seront consultées lors de la mission de terrain au Ghana.

8. Etude sur l'Economie de la culture au Mali

Institutions responsables : Commission européenne, réalisée par IBF Consulting

Pays concernés en Afrique de l'Ouest : Mali

Couverture géographique : Mali

Description du projet :

Réalisation d'une étude exhaustive sur le poids économique des secteurs d'activité culturelle au Mali, ainsi qu'une analyse qualitative de chaque secteur concerné. L'objectif était d'orienter la prise de décisions en matière d'appui à la culture dans le pays. L'objectif final étant le développement des secteurs de la culture et la maximisation de l'impact dans le développement général du pays.

Phase d'avancement : Projet finalisé en 2008

Limitations et obstacles rencontrés, à tenir en compte dans l'élaboration du guide méthodologique :

La réalisation de l'étude a dû faire face à la difficulté de collecte de données et à l'informalité des secteurs de la culture en général. Des modalités d'identification et de collecte d'informations des opérateurs informels ont dû être élaborés. Le manque de statistiques dans le domaine a déterminé une approche pragmatique d'estimation des données manquantes, sur la base des informations disponibles (nombre d'opérateurs, emplois identifiés dans le secteur, etc.).

L'étude a été finalisée début 2008, mais il porte sur des données provenant de 2006. L'absence d'une stratégie de mise à jour de cette étude a comme conséquence que les informations commencent à être obsolètes. Le manque de compétences techniques dans le pays est un obstacle majeur pour l'actualisation de l'étude.

Cette étude est la seule étude en Afrique ayant arrivé à un résultat en termes de poids économique de la culture. Son contenu et sa visibilité a permis au pays d'obtenir d'importantes ressources financières d'appui pour développer le secteur de la culture.

Enseignements pour l'élaboration du Guide méthodologique :

Prévoir l'intégration des secteurs informels dans l'évaluation du poids économique de la culture. Proposer une méthodologie tenant compte de l'absence de statistiques d'ensemble sur la culture. Les données agrégées doivent être estimées à partir des différentes informations disponibles. Prévoir une compilation préalable de toutes les sources d'information existantes : statistiques, sectorielles, inventaires...

La méthodologie utilisée doit être explicitée de façon transparente, ce qui n'est pas le cas de l'étude du Mali.

Liens et synergies possibles avec le projet d'élaboration d'une méthodologie :

La méthodologie utilisée dans cette étude sera utilisée comme base pour l'élaboration du Guide méthodologique.

ANNEXE II

Fiches d'enquête types pour la réalisation d'enquêtes ciblées

Fiche d'enquête 1

Revendeurs d'articles culturels Secteur Informel

Zone de vente : _____

Type de revendeur Vendeur ambulant Vendeur sur le trottoir
 Echoppe, Kiosque Autre _____

Type de produit vendu d'origine contrefaçon mixte

Produits Cassettes DVD
 CD audio Objets d'art et artisanat
 Livres Autres _____

Type de produit

Type de musique : africaine (nationale) traditionnelle autre africaine traditionnelle
 Africaine (nationale) moderne africaine moderne
 européenne et américaine autre _____

Type de programmes DVD : films africains films étrangers
 séries documentaires
 dessins animés autres _____

Livres : BD manuels scolaires ,
 Ouvrages scientifiques littérature
 arts et culture religieux
 autre _____

Objet d'art et artisanat : artisanat d'art faux objets anciens
 Orfèvrerie

Forme de production : artisanal industriel
 Description _____

Nombre de produits (différents titres, ...) offerts : _____

Rythme de renouvellement de produits (sorties de nouveaux titres par mois) :

Perception sur la qualité des produits : bonne moyenne mauvaise

Est-ce que le revendeur est au courant de la possibilité de se fournir en articles non piratés et qu'en pense-t-il ? _____

Les acheteurs sont : des nationaux % des étrangers %

Fournisseurs

Nombre de fournisseurs _____

Origine géographique de la marchandise _____

Circuits d'approvisionnement une personne régulière une entreprise
 Plusieurs personnes plusieurs entreprises

Commentaires _____

Est-ce qu'il y a un choix entre plusieurs fournisseurs potentiels ?

Variation des fournisseurs : stables changement fréquents

Données économiques

Montant de ventes en unités, par type de produit _____

Chiffre d'affaires : Montant de ventes en FCFA, moyenne mensuelle _____

Prix de vente moyen, par type de produit (CD, cassette, etc.) _____

Marge sur le prix de vente _____

Evolution des ventes sur les trois dernières années : augmentation % diminution %

Données sociales concernant les revendeurs

Cette activité représente la seule source de revenus du revendeur ? oui non

Nombre de jours par mois dédiés à l'activité de vente _____

Depuis quand il exerce cette activité ? _____

Est-ce qu'il a subi de saisies de marchandises ? oui non

Fréquence _____

Commentaires _____

Informations sur la zone de vente :

S'agit il d'un marché ? _____

Proximité d'un lieu touristique _____

Lieu de vente : fixe mobile.

Est-ce qu'il change de zone de vente fréquemment : oui non

Est-ce qu'ils travaillent en équipe avec d'autres revendeurs ? oui non

Est-ce que tous les revendeurs se fournissent chez les mêmes fournisseurs ? oui
non

Le revendeur estime à combien le nombre de revendeurs d'articles similaires dans sa zone de travail _____

Observation de l'enquêteur :

Nombre de revendeurs du même type de produit dans la zone de vente _____

Estimation du volume de vente globale sur la zone de vente _____

Autres observations et commentaires :

Fiche d'enquête 2

Revendeurs d'articles culturels
Secteur Formel

Nom du point de vente _____

Type de point de vente local en ville local dans un hôtel
 Local un autre lieu touristique
 Stand dans un supermarché ou autre
 Kiosque Autre _____

Nature du point de vente Revendeur spécialisé produits culturel
 Vente mixte avec produits liés
 Généraliste
 Autres _____

Type de produit vendu d'origine contrefaçon mixte

Produits Cassettes DVD
 CD audio Objets d'art et artisanat
 Livres Mode design
 Autres _____

Type de produit

Type de musique : malienne traditionnelle autre africaine traditionnelle
 malienne moderne africaine moderne
 européenne et américaine autre _____

Type de programmes DVD : films africains films étrangers
 séries documentaires
 dessins animés autres _____

Livres : BD manuels scolaires ,
 Ouvrages scientifiques littérature
 arts et culture religieux
 autre _____

Objet d'art et artisanat : artisanat d'art objets anciens
 orfèvrerie bijouterie d'art
 mode autres _____

Forme de production : artisanal industriel
 Description _____

Nombre de produits (différents titres, ...) offerts : _____

Rythme de renouvellement de produits (sorties de nouveaux titres par mois) :

Perception sur la qualité des produits : bonne moyenne mauvaise

Les acheteurs sont : des nationaux % nationaux vivant à l'étranger %
 des étrangers %

Fournisseurs

Moyen d'approvisionnement : importation directe grossistes
 directement chez le producteur
 autre _____

Nombre de fournisseurs _____

Origine géographique de la marchandise _____

Est-ce qu'il y a un choix entre plusieurs fournisseurs potentiels ?

Variation des fournisseurs : stables changement fréquents

Données économiques

Montant de ventes en unités, par type de produit _____

Chiffre d'affaires : Montant de ventes en FCFA, moyenne mensuelle _____

Nombre d'employés permanents _____

Prix de vente moyen, par type de produit (CD, cassette, etc.) _____

Marge sur le prix de vente _____

Evolution des ventes sur les trois dernières années : augmentation % diminution %

Informations organisationnelles et qualitatives

Faiblesses

- Faiblesse de la demande
- Etreitesses de l'offre de produits
- Peu de fournisseurs
- Difficultés d'approvisionnement
- Marge trop faible sur les produits
- Concurrence (Principaux concurrents)
- Piraterie
- Autre _____

Points forts et Potentiel

- Perspectives de développement _____
- Evolution positive de la demande
- Multiplication des produits à proposer
- Augmentation du nombre de touristes étrangers

Autres observations et commentaires :

Fiche d'enquête 3

Lieux d'animation culturelle

Nom du lieu : _____

Quartier : _____

Type de lieu Maison de quartier
 Salle de spectacle
 Centre culturel
 Ecole d'art, musique, autre
 Lieu de projection informel
 Lieu de rencontre de musiciens
 Autre _____

Année de création _____

Initiative Individuelle
 Associative
 ONG étrangère
 Mairie
 Autre _____

Type d'activité réalisée Spectacles
 Cours
 Projections
 Expositions
 Autres _____

Partie culturelle : lieu à connotation majoritairement culturelle _____ %
 Lieu consacré majoritairement à d'autres type d'activités _____ %

Nombre d'événements produits par mois _____

Vente des produits culturels lors des événements ou activités organisées oui non

Nombre d'intervenants culturels sollicités (par mois, etc.) _____

Type d'intervenants professeurs
 Musiciens
 Troupes de théâtre
 Troupes de danse
 Autres artistes

Données économiques

Chiffre d'affaires : Montant de ventes en FCFA, moyenne mensuelle _____

Nombre de participants aux spectacles _____

Prix de l'entrée au spectacle ou activité _____

Entrée gratuite
 Entrée payante

Evolution de l'activité sur les trois dernières années : augmentation _____ %
 diminution _____ %

Accès à des aides et subventions oui montant _____ Non

Caractéristiques du lieu :

Maison individuelle
 Espace ouvert
 Salle
 Local

Autre

Capacité d'accueil en nombre de personnes _____

Ouverture : permanente

Temporaire

Autres observations et commentaires :

Fiche d'enquête 5

Radios

Nom de la radio _____

Année de création _____

Type de radio : Radio public

 Radio privée généraliste

 Radio spécialisée culturelle

 Radio communautaire

 Radio internationale

 Radio religieuse

 Autre radio

Audimat : région concernée _____

 Nombre d'auditeurs _____

Grille de diffusion (par catégorie de programmes)Informations %Emissions politiques %Émissions d'échanges avec le public %Avis et communiqués %Participation aux activités culturelles nationales et à d'autres opérations citoyennes %Musique %Emissions à caractère culturel : débats, enquêtes, éducation, contes et récits traditionnels %Autres émissions %***Musique diffusée***

Type de musique : malienne traditionnelle autre africaine traditionnelle

 malienne moderne africaine moderne

 européenne et américaine autre _____

Publics cibles prioritaires : par catégories

 par âge

 par sexe

 par aire culturelle

 par catégorie socioprofessionnelle

Sources et recherche d'informations

Préparation du contenu des programmes correspondants et journalistes internes

 Correspondants et journalistes externes

 Diffusion directe d'événements culturels

 Rediffusion de radios internationales

Données économiques

Chiffre d'affaires : Montant de ventes en FCFA, moyenne mensuelle _____

Nombre d'employés permanents _____

Budget annuelle _____

Origine de recettes Publicité _____

Avis et communiqués payants _____

Etat _____

Financement communautaire _____

Investissements réalisés dans les deux dernières années _____

Investissements programmés _____

Evolution du chiffre d'affaires sur les trois dernières années : augmentation %
diminution %

Description des équipements :

Est-ce que la radio augmenterait sa part de programmes culturelles en fonction d'une offre plus riche ?

P ex : Plus d'évènements culturels à diffuser

Présentation d'artistes nationaux et internationaux

Autres observations et commentaires :

Fiche d'enquête 6**Industries techniques du cinéma, audiovisuel et musique**

Nom _____

Année de création _____

Nature des services : Laboratoire de mixage audiovisuel Studio de mixage musique Studio d'enregistrement Sonorisation Auditorium Loueur de matériel**Type de produits :** Publicité Films Programmes audiovisuels Enregistrements sonores musique Evénements et spectacles artistiques Autres produits _____**Clientèle** Entreprises privées de production culturelle Autres entreprises Musiciens individuels Réalisateurs individuels Organismes publics**Données économiques**

Taux d'utilisation des installations : Nombre de jours par mois _____

Chiffre d'affaires : Montant de ventes en FCFA, moyenne mensuelle _____

Nombre d'employés permanents _____

Investissements réalisés dans les deux dernières années _____

Investissements programmés _____

Evolution du chiffre d'affaires sur les trois dernières années : augmentation %
diminution %

Description des équipements :

Autres commentaires :

ANNEXE III

Compte rendu des missions de terrain

comme prévu dans les termes de référence du projet, la mission d'élaboration du Guide méthodologique a comporté deux missions de terrain : au Ghana et au Burkina Faso.

Les objectifs de ces missions étaient de :

- Valider la faisabilité des propositions méthodologiques du Guide, à la lumière de la réalité du terrain. Dans cette optique, les missions ont été consacrées à identifier les sources de données, d'informations et de statistiques disponibles, ainsi que la nature et le contenu de ces informations, dans les deux pays ;
- Identifier et évaluer la capacité institutionnelle des structures susceptibles de réaliser une étude sur l'impact socio-économique de la culture, afin d'adapter les propositions méthodologiques aux capacités effectives des pays visés ;
- Identifier des structures et associations professionnelles susceptibles de réaliser la collecte d'informations et données, par secteur d'activité ;
- Echanger avec les structures ayant mené des projets présentés dans le mapping (point précédent) afin d'analyser les problèmes qui sont apparus lors de la réalisation de ces études, les résultats atteints, etc.

L'idée de réaliser un test de faisabilité dans ces deux pays pilotes répond à la logique de proposer une méthodologie qui puisse être effectivement appliquée en Afrique de l'Ouest, tenant compte des limitations en matière de statistiques, de données chiffrées sur la culture, ainsi que de la faible capacité technique dans le domaine de l'économie de la culture.

Les deux missions ont effectivement permis d'affiner l'approche méthodologique en cours d'élaboration, afin de l'adapter aux caractéristiques des pays et aux possibilités existantes.

i. Ghana

La mission réalisée à Accra s'est déroulée du lundi 11 avril au dimanche 24 avril 2011.

Il est à signaler que le Ministère de la Culture du Ghana n'a reçu aucune notification officielle de la part de la CEDEAO en ce qui concerne cette mission de terrain. Malgré le fait que toutes les institutions concernées ont pu être consultées par l'expert, l'absence d'une lettre de présentation officielle a généré des difficultés en termes d'obtention d'informations et de données au niveau des structures publiques. Les structures associatives consultées et certains départements de la sphère publique ont tout de même fourni des informations.

Les principaux constats sont les suivants :

- Aucune étude d'ensemble sur le poids économique de la culture n'a été menée, jusqu'à présent, au Ghana. Le projet dans ce sens annoncé dans le cadre du Programme d'appui aux industries culturelles financé par le 9^{ème} FED - *CISP* – n'a pas pu aboutir en raison de leur faiblesse technique et du manque d'une méthodologie adaptée.
- Le service national de statistiques dispose d'informations sur certains secteurs d'activité, obtenus à partir des données collectées par les services fiscaux (déclaration TVA). De ce fait, tous les secteurs d'activité culturelle qui ne sont pas soumis à la TVA ou qui évoluent dans l'économie informelle ne sont pas capturés par ces statistiques. Certaines estimations peuvent être faites à partir des résultats des enquêtes relatives aux dépenses des ménages, mais les chiffres disponibles ne sont, dans le meilleur des cas, que parcellaires. Des secteurs comme la musique (qui est essentiel-

lement informel), ou l'artisanat (qui n'est pas soumis à la TVA) ne sont donc pas couverts et devront être étudiés à partir d'enquêtes sectorielles ad hoc à mener lors de la réalisation d'une étude spécifique sur l'économie de la culture.

- L'expert reste en attente des statistiques sollicitées à l'institut statistique national, concernant les enquêtes sur l'emploi et les métiers exercés, sur les dépenses des ménages et sur le commerce extérieur. L'objet est d'analyser la pertinence des données existantes par rapport à l'approche méthodologique en cours d'élaboration.
- La mission a permis d'identifier des structures associatives qui pourraient être sollicitées en vue de la collecte de données sectorielles. C'est le cas de l'Association de musiciens du Ghana, de quelques ONG qui travaillent dans le secteur de l'artisanat et de la structure responsable de la collecte du copyright - COSGA.
- Il est à signaler que le projet de collecte de données pour une éventuelle étude sur les secteurs d'activité culturelle peut bénéficier de la concomitance du projet d'élaboration d'indicateurs d'étude d'impact de la culture, dont le Ghana est un des pays pilote retenu par l'UNESCO.
- L'environnement économique libéral prévalant au Ghana se traduit par une faible volonté d'intervention de la part du Ministère de la Culture dans la dynamique culturelle nationale. Cette caractéristique, où l'action publique en matière culturelle n'est pas considérée comme une fonction essentielle de l'Etat, est une caractéristique de plusieurs pays anglophones d'Afrique. La méthodologie qui sera proposée devra tenir compte de ce clivage entre pays francophones et anglophones.

ii. Burkina Faso

La mission à Ouagadougou s'est déroulée du dimanche 24 avril 2011 au vendredi 29 avril 2011. L'ensemble des rencontres réalisées pendant la mission ont été organisées par le Département d'études et de la planification du Ministère de la Culture du Burkina Faso, dont l'efficacité et l'engagement avec le projet en cours ont amplement facilité la mission et permis d'optimiser l'emploi du temps de l'expert à Ouagadougou.

Les principaux constats sont les suivants :

- Le Ministère de la Culture du Burkina a programme de réalisation d'une étude d'impact socio-économique de la culture. Les tentatives de lancement de cette étude ont échoués, essentiellement à cause du manque d'une méthodologie de réalisation. Des structures nationales avaient été contactées (CAPES), mais les termes de référence pour la réalisation de l'étude n'ont pas pu être élaborés.
Des financements ont été désormais accordés par l'UNESCO pour ce projet, qui permettront, si non réaliser la totalité de l'étude, du moins de lancer le processus, qui a été inscrit dans le programme de travail annuel du Ministère. Le Ministère utilisera le Guide méthodologique en cours d'élaboration pour guider la réalisation de l'étude. Dans cette optique, le Ministère a été associé, en la personne de son responsable d'études, à toutes les rencontres réalisées par l'expert pendant la mission à Ouagadougou. La compréhension et l'appropriation de la méthodologie au niveau national seront d'autant plus facilitées, en vue de son utilisation prochaine. Lors que le Ministère de Culture aura finalisé l'étude en question, il pourra en diffuser les résultats au niveau de l'Afrique de l'Ouest, ce qui pourra stimuler d'autres ministères de la culture de la région à utiliser le Guide méthodologique.
- La réalisation de l'étude d'impact par le Ministère de la Culture permettra également de prévoir des modalités de mise à jour de l'étude, afin de disposer, dans l'avenir, des informations sur l'évolution du secteur.
- Le Burkina édite depuis quelques années un annuaire statistique de la culture. Il compile les chiffres concernant la vie culturelle du pays : fréquentation de sites et spectacles, utilisation de l'infrastructure culturelle, etc. Cependant, cet annuaire de la culture ne donne pas de chiffres concernant le poids économique des secteurs d'activité culturelle.

- L'Institut National des Statistiques et de la Démographie du Burkina dispose de chiffres sur certains secteurs d'activité culturelle, mais ils ne sont pas compilés en tant que tels. Afin d'obtenir ces chiffres, il sera nécessaire d'identifier les secteurs d'activité spécifiques recherchés et l'Institut pourra isoler les informations y afférentes. La réalisation d'une étude sur l'impact économique de la culture nécessite, de ce fait une étroite coordination entre le Ministère de la culture et l'INSD. Ce dernier est disposé à compiler et présenter des statistiques spécifiques dans le cadre d'une collaboration avec le Ministère de la culture. Cependant, les chiffres existant ne portent que sur les activités économiques formelles. Les activités évoluant dans le secteur informel devront être estimées, ce qui peut être fait à partir de chiffres concernant les enquêtes d'emploi (estimation de la valeur ajoutée générée par les personnes travaillant dans les secteurs culturels), les dépenses des ménages ou autres informations disponibles. Ce travail devra être réalisé en étroite collaboration entre les deux institutions, lors de la réalisation de l'étude.
- En ce qui concerne l'emploi, la seule source fiable de données à utiliser est le recensement de 2006, qui capture le métier exercé par chaque personne recensée. Les chiffres sur le recensement sont traités par l'INSD.
- Deux études sectorielles sur les caractéristiques quantitatives et qualitatives du secteur de la musique et du secteur des arts plastiques avaient été prévues dans le cadre du programme d'appui aux secteurs de la culture au Burkina Faso, financé par l'UE. Ces études n'ont pas été in fine lancées, car l'absence d'une vision claire sur l'approche méthodologique et la valorisation des résultats des études a conduit aux responsables du programme ne pas les réaliser. Cette décision s'avère pertinente, car il apparaît plus efficace de réaliser une étude d'ensemble sur tous les secteurs d'activité culturelle, coordonné par le Ministère de la Culture.
- En ce qui concerne le secteur de l'artisanat, essentiellement informel, aucune étude d'ensemble sur le secteur n'a été réalisée, malgré l'importance économique de l'artisanat, qui se traduit, entre autres, dans l'organisation biennale d'un Salon International de l'Artisanat (SIAO) et dans des nombreux projets mis en place dans ce secteur, comme le Village Artisanal de Ouagadougou (VAO). La compilation de données dans ce secteur va nécessiter l'identification d'une structure opérant dans ce domaine au niveau nationale, capable de collecter les informations requises (à l'instar de la FNABF).
- Certaines études, informations qualitatives et données quantitatives sont disponibles pour les secteurs du tourisme (fréquentation et répertoire d'opérateurs), du cinéma et de l'audiovisuel, du patrimoine (fréquentation de sites), des festivals et spectacles (Agenda des manifestations culturelles) etc. Comme résultat de la présente mission, les informations fournies par ces différentes sources sont en train d'être compilées par le Ministère de la Culture et seront exploités dans la réalisation de l'étude d'impact.
- Le BBDA collecte les droits d'auteur pour le secteur littéraire, de la musique, des arts plastiques. Le Guide méthodologique devra répondre à la question sur la relation entre les droits d'auteur collectés et le poids économique des secteurs d'activité culturelle : comment les chiffres en provenance du BBDA seront utilisés dans l'estimation de l'impact économique des secteurs concernés.